



**HAL**  
open science

# Comprendre les systèmes locaux de protection sociale. Éléments d'analyse dans trois Fokontany du Grand Sud Malgache

Claire Gondard, Benoît Lallau, Christian Mampianina Andrianaivo, Léo  
Delpy, Thibaud Deguilhem, Patrick Rasolofo

## ► To cite this version:

Claire Gondard, Benoît Lallau, Christian Mampianina Andrianaivo, Léo Delpy, Thibaud Deguilhem, et al.. Comprendre les systèmes locaux de protection sociale. Éléments d'analyse dans trois Fokontany du Grand Sud Malgache. 2021. hal-03160664v3

**HAL Id: hal-03160664**

**<https://hal.science/hal-03160664v3>**

Preprint submitted on 16 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Comprendre les systèmes locaux de protection sociale

Eléments d'analyse dans trois *Fokontany* du Grand Sud Malgache

*Document de travail du projet Protect*



FEVRIER 2021

Claire Gondard<sup>1</sup>, Benoît Lallau<sup>2</sup>,  
Christian Mampianina Andrianaivo<sup>3</sup>, Léo Delpy<sup>4</sup>,  
Thibaud Deguilhem<sup>5</sup>, Patrick Rasolofo<sup>6</sup>

<sup>1</sup>UMI Résiliences-IRD et GREThA-Université de Bordeaux,

<sup>2</sup>Clersé, Sciences Po Lille,

<sup>3</sup>UMI résiliences IRD et UCM,

<sup>4</sup>GREThA-Université de Bordeaux,

<sup>5</sup>Ladyss, Université de Paris

<sup>6</sup>UMI Résiliences, IRD, IISS-ONG et Ran'eanu,

# Comprendre les systèmes locaux de protection sociale

## Éléments d'analyse dans trois *Fokontany* du Grand Sud Malgache

Claire Gondard<sup>1</sup>, Benoît Lallau<sup>2</sup>, Christian Mampianina Andrianaivo<sup>3</sup>, Léo Delpy<sup>4</sup>,  
Thibaud Deguilhem<sup>5</sup>, Patrick Rasolofo<sup>6</sup>

<sup>1</sup>UMI Résiliences-IRD et GREThA-Université de Bordeaux, [claire.gondard-delcroix@u-bordeaux.fr](mailto:claire.gondard-delcroix@u-bordeaux.fr);

[claire.gondard-delcroix@ird.fr](mailto:claire.gondard-delcroix@ird.fr)<sup>2</sup>Clersé, Sciences Po Lille, [benoit.lallau@sciencespo-lille.eu](mailto:benoit.lallau@sciencespo-lille.eu)

<sup>3</sup>UMI résiliences IRD et UCM, [christianmampianina@gmail.com](mailto:christianmampianina@gmail.com)

<sup>4</sup>GREThA-Université de Bordeaux, [leo.delpy@u-bordeaux.fr](mailto:leo.delpy@u-bordeaux.fr)

<sup>5</sup>Ladyss-Université de Paris, [Thibaud.Deguilhem@univ-paris-diderot.fr](mailto:Thibaud.Deguilhem@univ-paris-diderot.fr)

<sup>6</sup>UMI Résiliences, IRD, IISS et Ran'eau, [de@raneau.org](mailto:de@raneau.org)

**Document de travail du projet de recherche Protect**

Février 2021

## Projets de recherche, expertise et financements dans lesquels s'inscrit ce document de travail

*Ce Document de travail a été produit dans le cadre du projet de recherche **Protect, Protection sociale à Madagascar. Identifier et comprendre les formes innovantes de protection sociale en vue de transmission aux acteurs socioéconomiques impliqués**, 2017-2021, financé par la région Nouvelle Aquitaine, l'Université de Bordeaux et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD).*

*Une partie des données mobilisées dans cet article a été produite dans le cadre de l'expertise **MAPNET, Mapping social networks in the great South of Madagascar**, financée par la Banque Mondiale.*

*Le rapport d'expertise, remis à la Banque mondiale en septembre 2019, a associé le travail d'une équipe pluridisciplinaire franco-malgache constituée de : Gondard-Delcroix Claire, Lallau Benoît, Archambaud Lise, Deguilhem Thibaud, Delpy Léo, Rasolofo Patrick., Andrianaivo Christian Mampianina, Rebara Flavien, Resambany André, Droy Isabelle, Berrou Jean-Philippe, Piveteau Alain. La référence complète du rapport est renseignée en bibliographie (Gondard et al. 2019).*

*Les auteurs du rapport ont obtenu de la Banque mondiale l'accord d'utilisation des données à des fins de recherche.*

*Le présent document de travail constitue une recherche originale, produite en mobilisant une sous-partie de la base de données MAPNET et des données issues d'enquêtes qualitatives menées par une partie des auteurs de ce rapport en décembre 2019. D'autres travaux de recherche mobilisant cette base de données sont en cours de réalisation et seront publiés en format document de travail dans cette série.*

*Les analyses et propos développés dans l'article incombent aux auteurs et n'impliquent en rien la Banque Mondiale, La Nouvelle Aquitaine, L'université de Bordeaux ou l'IRD.*

## Résumé

A quelle protection sociale les habitants du Sud de Madagascar ont-ils effectivement accès ? Alors que la politique nationale de protection sociale est en pleine reconfiguration à Madagascar, le taux de couverture de la population reste très faible et les dispositifs diffèrent largement d'une région à l'autre. Afin d'étudier les mécanismes de protection sociale effectivement accessibles localement, nous proposons la notion de *système local de protection sociale*, ou SLPS. Composante du système socio-écologique local, le SLPS produit et régule les pratiques de protection sociales accessibles au niveau local. Il est le produit d'interactions sociales multiples, régulées par les rapports sociaux encadrant les règles de réciprocité et de pouvoir. A partir de données empiriques originales, cette étude vise à caractériser les formes prises par le système local de protection sociale en pays Tandroy, région particulièrement vulnérable du Sud de Madagascar, et à étudier les inégalités d'accès à ce système, en fonction de caractéristiques socio-économiques-clé.

Nous montrons que le système local de protection sociale est caractérisé par une double intégration, à la fois dans le système national de protection sociale et dans le système socio-écologique local qui implique d'une part que le système local de protection social peut varier d'une localité à l'autre, au gré des acteurs en présence, des normes sociales et des trajectoires locales et, d'autre part, la présence au sein du SLPS d'asymétries socioéconomiques et de pouvoir produites par le jeu social local. Afin de cerner les pratiques socialisées de protection non seulement formelles mais aussi informelles, nous avons mobilisé l'approche des réseaux bimodaux, issue de l'analyse des réseaux sociaux, afin d'identifier l'ensemble des médiations socialisées d'accès aux ressources de protection, à la fois interpersonnelles et organisationnelles.

Pour étudier les SPLS de cette région, nous mobilisons des données originales, combinant les échelles d'observation (diagnostics systémique, enquêtes-ménages et récits de vie), mixant les méthodes qualitatives et quantitatives, et contenant un module spécifique pour capter le réseau bimodal de protection des conditions de vie.

Nous établissons d'abord les caractéristiques des systèmes étudiés : les *fokontany* étudiés sont des systèmes socio-écologiques ouverts, caractérisés par une ouverture économique et une intégration via l'aide, qu'elle soit privée (*karama*) ou liée à l'appui de l'urgence et du développement. La régulation locale est hybride, associant les structures sociales héritées (structures lignagères), les modes de gouvernement de l'Etat (structures *fanjakana*) et des formes de pouvoir plus discrètes voire cachées, associées au pouvoir économique (*mpanarivo*). En outre, les systèmes considérés sont particulièrement vulnérables expliquant que les trajectoires de déclin ou de stagnation dominant largement, dans les récits de vie recueillis. Mais ces *fokontany* sont aussi marqués par d'importantes inégalités socio-économiques, liées en particulier à l'histoire de peuplement, qui influence largement le statut social des clans et lignages. Deux catégories apparaissent particulièrement vulnérables : les femmes et les ouvriers du sisal.

Ces caractéristiques des systèmes socio-écologiques locaux influencent les mécanismes de protection sociale accessibles aux populations des *fokontany*. Les personnes combinent les différents types de pratiques pour pouvoir faire face aux multiples chocs subis : les pratiques individuelles (désépargne, désaccumulation, migration) sont complétées par les pratiques socialisées. Parmi ces dernières, les pratiques interpersonnelles horizontales (recevoir de l'aide dans une relation réciproque entre personnes qui se ressemblent) font souvent l'objet de dons en nature ou sous forme de soutien moral. Elles atteignent toutefois vite leurs limites dans un contexte de grande vulnérabilité, où les chocs covariants sont très prégnants, et de grande pauvreté, où les amis, familles, et voisins, sont souvent eux-mêmes en difficulté. Les liens avec des relations éloignées géographiquement (*karama*), économiquement (*mpanarivo*) ou socialement (personne ayant un statut social élevé, ou organisation) apparaissent comme nécessaires. Elles permettent d'apporter des ressources complémentaires (conseils, aide monétaire, prêt de matériel technique, de denrées) à celles drainées par le réseau de relations horizontales. Toutefois ces relations ne sont pas à la portée de tous (les plus pauvres ne peuvent partir en *karama*, on leur consent moins facilement une aide monétaire, ils ont moins accès à l'aide extérieure). De plus ces relations asymétriques sont potentiellement coûteuses dans la mesure où elles entretiennent des liens de dépendance durables favorisant la reproduction socio-économique. C'est là un enseignement majeur de cette étude : l'ambivalence des SLPS qui, s'ils protègent, peuvent aussi enfermer.

## Introduction

A Madagascar comme dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, la politique nationale de protection sociale est entrée depuis le milieu des années 2010 dans une phase de reconfiguration, sous l'impulsion des institutions internationales, et avec la participation des institutions nationales. Dans les dynamiques de négociation qui définissent les systèmes de protection sociale dans les pays en développement, trois type d'arènes<sup>1</sup> sont en jeu. L'arène internationale, est animée par les interactions et jeux d'influences entre les institutions internationales et les ONG d'envergure internationale. A ce niveau s'élaborent les grandes orientations de la politique internationale de protection sociale, redéfinissant depuis quelques années un nouveau paradigme de l'aide (Merrien, 2013, Lautier, 2013). Au niveau de l'arène nationale, l'impulsion pour un renouveau des politiques de protection sociale, si elle est souvent donnée depuis le niveau international, est toutefois mise en œuvre de façon différenciée en fonction des enjeux politiques nationaux (Hickey et al, 2018 ; Lavers et Hickey, 2016 ; Hickey & Bukenya, 2016 ; Berrou et al., 2020). Enfin, l'arène locale nous semble particulièrement importante pour comprendre les dispositifs de protection sociale auxquels les habitants ont effectivement accès. En effet, l'application effective des dispositifs législatifs aux différents échelons territoriaux est, dans de nombreux pays, fortement limitée en raison de la faiblesse des moyens humains et matériels des échelons déconcentrés et décentralisés, de l'enclavement de certaines zones et de la prégnance de l'informalité (Darbon et al, 2018). Ainsi, en Afrique sub-saharienne, les dispositifs de protection sociale pensés au niveau national couvrent une très faible proportion de la population. C'est tout particulièrement vrai à Madagascar, où le taux de couverture s'élève à 5,7% de la population (World Bank, 2020) et où les dispositifs sont systématiquement ciblés géographiquement. Ainsi, les mécanismes de protection sociale diffèrent largement d'une zone à l'autre et restent largement dépendants de la protection sociale informelle et de l'articulation entre protection sociale formelle et informelle au gré des dispositifs en présence, du jeu social et des rapports de pouvoirs qui se nouent localement.

Afin de saisir les dynamiques en jeu dans l'arène locale, nous proposons la notion de *système local de protection sociale*, ou SLPS. L'objectif principal de cette étude est ainsi d'interroger la portée de cette notion pour l'analyse de la configuration locale de la protection sociale, des pratiques de protection sociale accessibles localement et des droit d'accès à ces dernières. Composante du système socio-écologique local, le SLPS produit et régule les pratiques de protection sociales accessibles au niveau local. Il est le produit d'interactions sociales multiples, régulées par les rapports sociaux encadrant les règles de réciprocité et de pouvoir. Cette notion est définie à l'interface de deux champs de la littérature : d'une part les très nombreux travaux sur la sécurisation des conditions de vie et la gestion des chocs développés

---

<sup>1</sup> A la suite de Olivier de Sardan (1993, 6), nous définissons la notion d'arène comme le lieu où des « groupes stratégiques hétérogènes s'affrontent, mus par des intérêts (matériels ou symboliques) plus ou moins compatibles ».

en particulier dans le cadre des approches en termes de moyens d'existence durable<sup>2</sup>, ou encore dans celui de l'analyse des réseaux ; et d'autre part la littérature sur les formes locales de protection sociale développée à travers l'étude de la protection sociale informelle.

Le cadre d'analyse du SLPS est appliqué ici à la région Tandroy, l'une des régions du « Grand Sud » malgache, souvent décrite comme une terre de misère et de vulnérabilité. Si la plupart des institutions internationales y interviennent par le biais de programmes standardisés, notamment de protection sociale, depuis plusieurs dizaines d'années, les analyses en termes de vulnérabilité menées par Bidou et Droy (2007, 2009) restent d'actualité. « Dans un contexte de grande pauvreté mais d'inégalité sociale importante, c'est l'éventail des choix entre les stratégies possibles qui conditionne le degré de vulnérabilité des ménages » (Bidou et Droy, 2007, p.1). Afin de contribuer à la connaissance de cet éventail de choix de stratégies possibles, nous centrons plus précisément l'étude sur trois *fokontany* (plus petit découpage administratif à Madagascar) de l'Androy dont nous souhaitons étudier les singularités et similarités en termes de protection sociale. Cette étude vise ainsi à caractériser les formes prises par le système local de protection sociale en pays Tandroy et à étudier les inégalités d'accès à ce système, en fonction de caractéristiques socio-économiques-clé.

Pour ce faire, ce document est structuré en quatre parties. La première partie définit le concept de système local de protection sociale, l'ancre dans l'abondante littérature existant sur cette problématique de la protection sociale, et présente les modalités de production de données nécessaires à son opérationnalisation. La deuxième partie présente les principales caractéristiques des trois *fokontany* retenus pour l'étude. Une troisième partie en analyse les dynamiques de vulnérabilité. En réponse à ces dynamiques, la quatrième et dernière partie étudie les SLPS, et en interroge la portée.

## **1. Etudier les systèmes locaux de protection sociale dans le grand Sud de Madagascar**

Les mécanismes de protection sociale accessibles localement sont observables au niveau des personnes, par le biais des pratiques socialisées face aux risques et aux chocs. Ces mécanismes sont le produit de la structuration sociale locale. L'étude des systèmes locaux de protection sociale vise donc à articuler les niveaux micro et les niveaux méso pour comprendre comment les mécanismes de protection sociale accessibles au niveau local sont générés par les systèmes

---

<sup>2</sup> De nombreux travaux ont souligné l'impact sur les conditions de vie des risques et chocs qu'ils soient économiques, climatiques, sociaux, démographiques ou encore politiques (Chambers et Conway, 1991 ; Morduch, 1999 ; Dercon, 2005) à la fois pour ses conséquences à court terme ou transitoire et à long terme. Cette littérature a insisté sur le fait que les personnes ne restent pas inactives face à cet état de faits et que les individus emploient des ressources conséquentes pour s'en prémunir que ce soit ex-post, dans le cadre de pratiques mises en œuvre pour faire face aux conséquences des chocs, ou ex-ante, dans le cadre de comportements d'anticipation du risque. Elle s'est étendue dans deux directions, d'une part l'étude des pièges de pauvreté (Carter et Barret, 2013) et d'autre part, l'étude de la résilience socio-économique (Lallau, 2017).



sociaux-locaux. Nous présentons dans cette section notre cadre d'analyse de la protection sociale, puis la méthodologie déployée pour l'opérationnaliser dans le Sud malgache.

### **1.1. Un cadre d'analyse de la protection sociale**

Notre cadre d'analyse se structure autour de quatre propositions : 1/ la pertinence de mobiliser la notion de système local de protection sociale ; 2/ l'importance des relations asymétriques au sein de ce système ; 3/ L'encastrement de ce système dans un système plus large, le système socio-écologique local ; 4/ et enfin l'intérêt d'étudier les réseaux bimodaux pour comprendre la dynamique locale de la protection sociale.

#### ***Définir le système local de protection sociale***

Les systèmes locaux de protection sociale produisent et régulent les pratiques socialisées de sécurisation accessibles par les personnes au niveau local. Ils sont le produit d'interactions sociales multiples, régulées par les rapports sociaux encadrant les règles de réciprocité et de domination. Derrière cette définition, il y a deux idées principales : 1/ les systèmes locaux de protection sociale articulent différents types de mécanismes formels et informels, répondant à des normes différentes, émanant des institutions qui les portent ; 2/ les systèmes locaux de protection sociale sont une émanation des règles du jeu social local dans lequel cohabitent les logiques de la solidarité et de la domination. Le système local de protection sociale produit des pratiques de sécurisation des conditions de vie socialisées qui peuvent être interpersonnelles (échanges entre personnes de ressources tangibles et intangibles contribuant à la sécurisation des conditions de vie) ou collectives (transferts de ressources provenant d'organisations formelles ou informelles).

D'après la littérature académique, dans les sociétés rurales des pays en développement, les pratiques interpersonnelles dominant largement. Il s'agit de l'ensemble des transferts tangibles et intangibles opérés entre deux personnes et qui contribuent à sécuriser les conditions de vie. Pour Bilecen et Barglowski (2015), les réseaux interpersonnels sont à la base de la définition de la protection sociale informelle. Fafchamps (1992) puis Platteau (1997) insistent particulièrement sur le rôle des relations de réciprocité qui sous-tendent en fait les réseaux d'assurance mutuels, largement étudiés en économie. Ainsi, plus qu'une réelle assurance mutuelle centralisée reposant sur une organisation clairement identifiée, Elsworth (1989) et Fafchamps (1992) nous rappellent que, dans la plupart des cas, le système est en fait très décentralisé et repose sur des relations de réciprocité mutuelle entre personnes. Ces relations sont la clé de l'efficacité d'un tel système : les personnes se connaissent bien et leurs interactions fréquentes réduisent l'aléa moral<sup>3</sup>. Platteau (1997), précise que la logique de réciprocité sous-jacente est celle d'une réciprocité « équilibrée » (« *balanced reciprocity* »), où chaque partie s'attend à bénéficier du système à un moment donné. Cela diffère profondément de la logique de la réciprocité conditionnelle, qui prévaut dans les systèmes d'assurance, et qui implique des versements réguliers mais une compensation uniquement en

---

<sup>3</sup> La structuration de la solidarité dans le cadre de relations interpersonnelles permet alors de gérer au mieux les incitations négatives générées par les situations d'asymétrie d'information (imparfaite observabilité des revenus, des richesses et du travail) constituant des incitations négatives à moins contribuer ou à fournir moins d'efforts, comptant sur la solidarité des autres (Fafchamps, 1992).

cas de réalisation du risque. Il explique ainsi que les mécanismes d'assurance collectifs sont relativement moins fréquents dans les sociétés rurales des pays en développement<sup>4</sup>. On observe néanmoins un certain nombre d'organisations informelles, c'est-à-dire ne disposant pas d'un enregistrement légal, qui contribuent à protéger les conditions de vie. Parmi celles-ci, on peut citer les associations d'échanges de travail, les caisses communautaires, qui permettent de faire face aux événements heureux et malheureux, ou encore les systèmes de tontines<sup>5</sup>. Enfin les personnes ont également accès à des mécanismes de protection sociale émanant d'institutions formelles (telles que Etat ou administrations déconcentrées et décentralisées, ONG, institutions internationales).

Les normes sociales encadrant les règles de réciprocité et les rapports de pouvoir régissent les pratiques interpersonnelles de protection sociale. Ainsi, les réseaux interpersonnels de protection sociale reproduisent largement les structures familiales, de lignages, de voisinage (Fafchamps, 1992). Les pratiques organisationnelles informelles en dépendent également en partie mais sont avant tout soumises aux règles inhérentes à l'organisation considérée. Enfin, les mécanismes de protection sociale émanant d'organisations formelles sont régis par les normes relevant du droit social ou du droit privé dans lequel elles s'inscrivent.

Le système local de protection sociale est ainsi composé de mécanismes de protection sociale multiples, émanant d'acteurs et institutions pluriels (Etats et agences nationales, ONG, institutions internationales, organisations informelles, famille, lignage), porteurs de normes spécifiques. Cela rejoint la conception de la protection sociale informelle selon Devereux et Getu (2013), pour lesquels la protection sociale informelle est le produit d'interactions complexes entre pratiques de protection sociale régies par des normes sociales différentes. Loin d'être homogène, la protection sociale informelle rassemble des pratiques diverses, émanant d'organisations sociales reposant sur des types de légitimité différents, fondateurs de normes variées. Par ailleurs, la protection sociale formelle, par les interactions dynamiques qu'elle entretient avec la protection sociale informelle, contribue à structurer les systèmes locaux de protection sociale. Comme le rappellent Bilcen et Barglowski (2015), la protection sociale est un « assemblage » d'éléments formels et informels, produits par les acteurs, qui négocient et ajustent en permanence l'usage des systèmes formels et informels. L'identification et l'analyse de tels assemblages sont essentielles pour comprendre les dynamiques effectives de production et de reproduction des inégalités.

---

<sup>4</sup> Pour Platteau (1997), cela explique que les systèmes d'assurance collectifs soient peu souvent soutenables dans les sociétés rurales des pays en développement. Il identifie toutefois certains cas dans lesquels de tels systèmes assurantiels sont soutenables notamment lorsque le risque se réalise très souvent, impliquant que chacun bénéficie régulièrement du système (cas des systèmes d'assurance entre pêcheurs sénégalais, par exemple).

<sup>5</sup> Parmi les formes de protection sociale informelle dans les pays en développement identifiées par Stavropoulou *et al.* (2017), à la suite des travaux de Platteau (1991) puis de Verpoorten et Verschraegen (2010), on retrouve : (i) celle qui est régie par des règles collectives et des mécanismes collectifs, portées par des organisations informelles ; (ii) celle qui s'inscrit dans des réseaux de réciprocité, portée par les réseaux sociaux interpersonnels ; (iii) celle qui repose sur des mécanismes dits semi-formels (association d'épargne et de crédit rotatif) ; (iv) celle qui est régie par des organisations religieuses.

Cette notion d'assemblage souligne la complémentarité de fait entre la protection sociale formelle et informelle<sup>6</sup>. Stavropoulou et al. (2017), fournissent également un argument intéressant pour soutenir l'hypothèse de complémentarité entre protection sociale formelle et informelle, dans la mesure où ils soulignent les limites de la protection sociale informelle, que la protection sociale formelle pourrait contribuer à combler. Morduch (1999) et Platteau (1991) avaient déjà qualifié de « hautement problématique » le fait que la protection sociale repose principalement sur des pratiques informelles, dans les zones rurales de pays en développement.

**Tableau 1. Les forces et les faiblesses de la protection sociale informelle**

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>
La PS informelle vise à protéger et assurer un minimum de subsistance à tous les membres	Elle reflète et reproduit les relations de pouvoir locales et pénalisent les plus faibles
Elle est opérante dans le cas de risques idiosyncratiques	Elle est inefficace pour faire face aux chocs covariants et répétés
Elle permet de traiter efficacement les problèmes de hasard moral et de sélection adverse	Elle peut décourager la productivité, l'investissement et la croissance
Elle est culturellement pertinente pour les communautés locales	Elle s'adapte difficilement au changement et peine à évoluer
Elle permet aux femmes d'être activement impliquées et d'accéder à des aides	Elles pèsent de façon disproportionnée sur les femmes (en termes de <i>care</i> notamment mais pas uniquement)

*Source : Stavropoulou et al. (2017), traduction des auteurs*

### **Les asymétries de la protection sociale locale**

Le système local de protection sociale, est ainsi le produit dynamique du jeu social local, impliquant des acteurs multiples et répondant à des normes sociales plurielles, pour certaines formelles, pour d'autres informelles. Il est sous-tendu par les règles sociales encadrant les relations de solidarité et les rapports de pouvoir. On y observe ainsi la juxtaposition de pratiques que l'on peut qualifier d'horizontales, dans la mesure où elles vont s'appuyer sur des mécanismes de réciprocité, et de pratiques que l'on peut qualifier de verticales, parce qu'elles reposent sur les mécanismes clientélistes, pouvant générer ou renforcer des relations de domination. Dans les faits, suivant Bourdieu (2017), on peut avancer que ces deux types de pratiques forment un continuum, le jeu du don-contre-don impliquant, lorsqu'il n'y a pas de possibilité d'équilibre parce que les parties ont des positions sociales et économiques dissymétriques, une dette morale du dominé envers le dominant, posant les bases d'une relation clientéliste durable.

<sup>6</sup> Dans la littérature, on identifie trois hypothèses d'articulation entre protection sociale formelle et protection sociale informelle : (i) l'hypothèse de *crowding out* (éviction des pratiques informelles par les pratiques formelles) ; (ii) l'hypothèse de *crowding in* (stimulation de l'informel par le formel) ; (iii) l'hypothèse de complémentarité qui ne présuppose ni un effet d'éviction ni un effet de stimulation mais met en avant les complémentarités qu'il y a entre les institutions formelles et les institutions informelles.

Les règles de réciprocité permettent de comprendre comment les relations clientélistes sont une composante essentielle des systèmes locaux de protection sociale. Les systèmes de solidarité sont organisés sur la base d'une réciprocité différée selon les besoins et les possibilités de chacun (Fachamps, 1992). Ainsi, si certaines règles de réciprocité sont strictement définies (dans le cadre des cérémonies notamment), d'autres laissent la place à une souplesse dans le temps (dans certains cas, la réciprocité n'est jamais possible) et dans la nature ou dans la valeur du contre-don. Cela dépend beaucoup des possibilités et des besoins de chacun. Ainsi, une personne peut être amenée à apporter ce contre-don en travail alors que le don reçu était monétaire ou en nature. Lorsque les relations entre les deux parties sont très inégales, du fait d'une forte différenciation sociale et économique, la réciprocité prend généralement une forme asymétrique : l'une des parties, n'ayant jamais vraiment les moyens de rendre la pareille, sera amenée à rendre des services multiples à l'autre partie (notamment en travail, en transfert d'information), et à accepter des relations clientélistes.

Ces relations clientélistes constituent une composante essentielle des systèmes de protection sociale des zones rurales des pays en développement, selon Wood et Gough (2006). En effet, en cas de choc répétés ou de chocs covariants, les relations entre personnes socialement proches et économiquement peu pourvues, qui constituent l'essentiel de la population des zones rurales des pays en développement, sont inopérantes pour se protéger mutuellement contre les risques. Seules des relations avec des personnes éloignées géographiquement (migration) ou économiquement (personnes ayant un patrimoine important) peuvent atténuer les conséquences d'un choc<sup>7</sup>. La relation clientéliste, incontournable pour sécuriser les chocs covariants, implique alors une accumulation toujours plus importante des plus riches et une impossibilité d'accumuler pour les plus pauvres, selon les termes d'un compromis « Faustien » (*Faustian bargain*), tel que le présente Wood (2003)<sup>8</sup>.

Parce qu'il est le produit des relations sociales générant la réciprocité et la domination, le terme de système local de protection sociale est formé en référence aux travaux d'Emmanuel Fauroux (1997, 2002) sur les systèmes micro-locaux du pouvoir. Il y montre que les sociétés du Sud malgache sont caractérisées par la juxtaposition de différentes formes de pouvoir : pouvoir lignager, pouvoir administratif adossé au système *fanjakana* (de l'Etat), pouvoir magique et religieux, pouvoir économique des *mpanarivo* (personnes riches). Si l'on retrouve dans toutes les localités du Sud malgache ces composantes du pouvoir, les négociations et transactions multiples entre ces différentes formes de pouvoir produisent des configurations locales, assurant le pouvoir réel, et que Fauroux qualifie de « formes micro-locales du

---

<sup>7</sup> Pour Fachamps (1992), la présence des relations clientélistes dans les communautés rurales des pays en développement s'explique par la nécessaire rémunération des personnes ayant accumulé beaucoup de capital, pour qu'elles acceptent de continuer à contribuer au système local de protection. En effet, elles ont suffisamment accumulé pour s'en sortir en dehors du système de solidarité locale. La compensation de leur générosité par des apports en travail et en information, via les relations clientélistes, crée une incitation positive à ne pas quitter le système de protection social local.

<sup>8</sup> Les relations clientélistes sont, selon Wood et Gough (2006), une caractéristique centrale des modèles de protection sociale dans les pays les plus pauvres, impliquant une ré-orientation nécessaire de la protection sociale dans les pays en développement, de sa fonction de dé-marchandisation<sup>8</sup> (Polanyi, 1944 ; Esping-Andersen, 1990) vers ce qu'à leur suite on peut qualifier de fonction de dé-clientélisation de la protection sociale. Cette dernière implique de penser des formes de protection sociale qui permettent aux personnes de conserver leurs moyens d'existence en dehors des relations clientélistes.

pouvoir ». De la même façon, les systèmes locaux de protection sociale, s'ils s'appuient partout sur les mêmes composantes, sont susceptibles de prendre des formes particulières dans chaque localité, en fonction des acteurs en présence (ceux de l'aide et du développement, ceux du secteur privé, en particulier), des trajectoires historiques et interactions locales spécifiques, et des jeux locaux de pouvoir.

La notion de système local de protection sociale permet ainsi de montrer que les pratiques de protection sociale accessibles localement sont encadrées dans une organisation sociale soumise à des normes plurielles. Mais il est possible de considérer un encastrement plus large encore, au sein du système socio-écologique local.

### ***L'encastrement du système local de protection sociale***

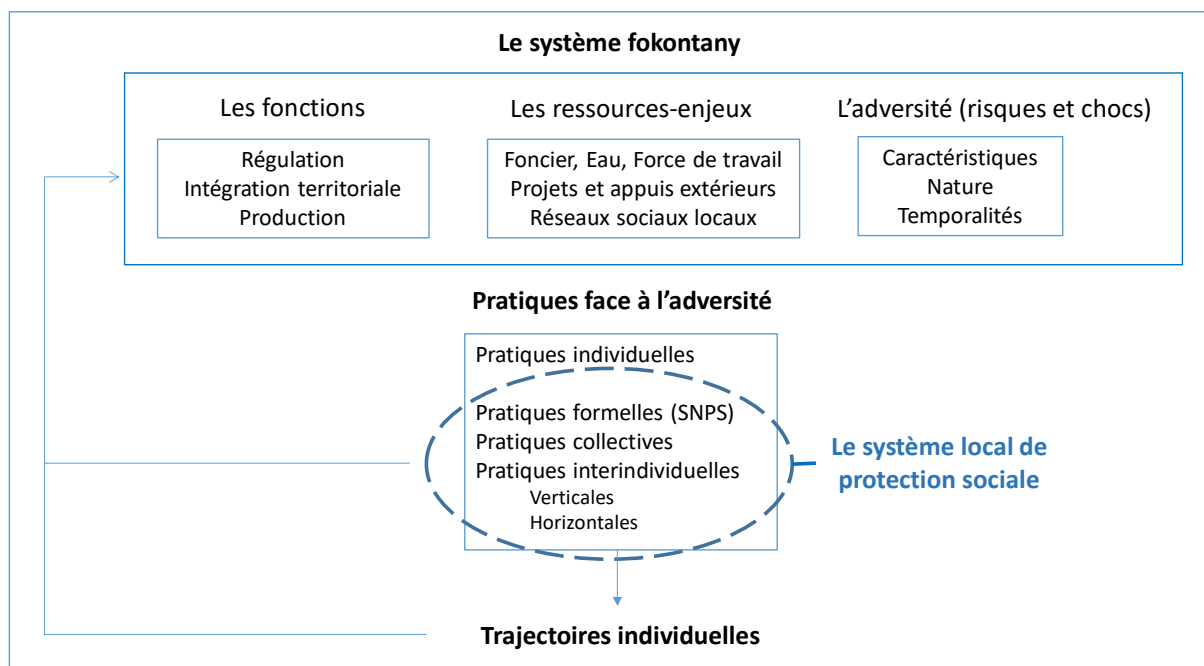
Le système local de protection sociale fait l'objet d'une double intégration. D'une part, il est (au moins partiellement) intégré aux autres échelles pertinentes pour définir les formes de protection sociale opérantes à Madagascar, à savoir, les échelles nationales et internationales, on l'a dit. D'autre part, il est intégré aux autres composantes du système socio-écologique local. L'adoption d'une perspective systémique (Mathevet & Bousquet, 2014 ; Walker et al. 2004 ; Turner (2003), conduit : (i) à travailler à plusieurs échelles imbriquées et à ne pas nous limiter à l'échelle usuelle du ménage (Obrist et al., 2010) ; (ii) à prendre en compte les différentes temporalités (court terme et long terme, saisonnalités et tendances ; (iii) à envisager les effets dynamiques entre les différentes composantes du système enchâssées les unes entre les autres. Le système local de protection sociale est donc l'une des composantes du système socio-écologique local. Articuler ces deux systèmes doit permettre de comprendre comment l'environnement social dans lequel les personnes évoluent influence les mécanismes de protection sociale auxquelles elles ont accès.

A Madagascar, le *fokontany*, collectivité décentralisée de base depuis la deuxième République, nous apparaît être l'échelle pertinente d'analyse pour penser le système local de protection sociale. Non seulement la Constitution de 2010 rappelle le rôle important de représentation des *fokontany* au niveau des communes, mais les projets de développement adoptent systématiquement cette échelle pour négocier leurs opérations. Ainsi, le *fokontany*, bien qu'émanation de l'Etat *Fanjakana* et à ce titre parfois remis en cause par le pouvoir lignager dans le Sud de Madagascar, constitue le lieu privilégié de négociation dans le domaine du développement en général et de la protection sociale en particulier.

Comme le montre le schéma 1, le système local de protection sociale est enchâssé dans le système *fokontany*. Il est donc nécessaire de caractériser ce système, d'en saisir les dynamiques, afin de comprendre à la fois les besoins et les pratiques de protection sociale à l'échelle locale. Nous appuyant sur les travaux menés en République Centrafricaine par Lallau et Archambaud (2018), nous distinguons trois ensembles d'éléments de caractérisation d'un système socio-écologique local. Les fonctions du système sont : la fonction productive, qui rend compte de l'état des agroécosystèmes et des capacités locales de production ; la fonction d'intégration territoriale, qui permet d'évaluer les modalités d'intégration du *fokontany* au monde extérieur ; et enfin la fonction de régulation, qui renvoie à l'état des institutions locales et au niveau de cohésion sociale. Nous distinguons ensuite les principales ressources, dont la mobilisation permet notamment de faire face aux chocs. Ces ressources constituent autant d'enjeux locaux, à l'origine des dynamiques de différenciation sociale et des conflits entre

personnes, ménages, clans, etc. Elles sont productives : foncier, eau, force de travail. Elles sont aussi issues de l'aide extérieure, dont la captation devient souvent un élément central de la dynamique sociale locale. Elles proviennent enfin des réseaux, qui conditionnent en particulier la capacité de mobilisation de proches face à l'adversité. Cette adversité est l'ensemble des risques et chocs vécus, de différentes natures et plusieurs temporalités (saisonniers, structurelle, chocs exogènes). Ces différents éléments de caractérisation nous permettent de rendre compte, de manière suffisamment fine, à la fois des dynamiques productrices des risques et chocs et des pratiques de sécurisation. Sans cette connaissance des réalités du système dans lequel les pratiques de protection sociale sont enchâssées, ces dernières ne peuvent être ni comprises, ni analysées.

**Figure 1. Du fokontany au système local de protection sociale**



Source : Auteurs

### ***L'importance du réseau bimodal dans les dynamiques de la protection sociale***

Afin d'appréhender pleinement les systèmes locaux de protection sociale, nous mobilisons aussi l'analyse des réseaux sociaux (*Social Network Analysis*). Un réseau social peut se définir comme une structure durable composée de l'ensemble des relations sociales de toutes natures qui s'établissent entre acteurs (individus, ménages ou organisations sociales) (Bidart et al., 2011). Le réseau social de protection des conditions de vie englobe alors l'ensemble des relations qui permettent d'accéder à des ressources mobilisées par la personne pour faire face à des chocs et protéger ses conditions de vie. Centré autour de la personne, il est donc qualifié d'égo-centré<sup>9</sup> (Crossley et al., 2015). Et comme nous considérons à la fois les relations

---

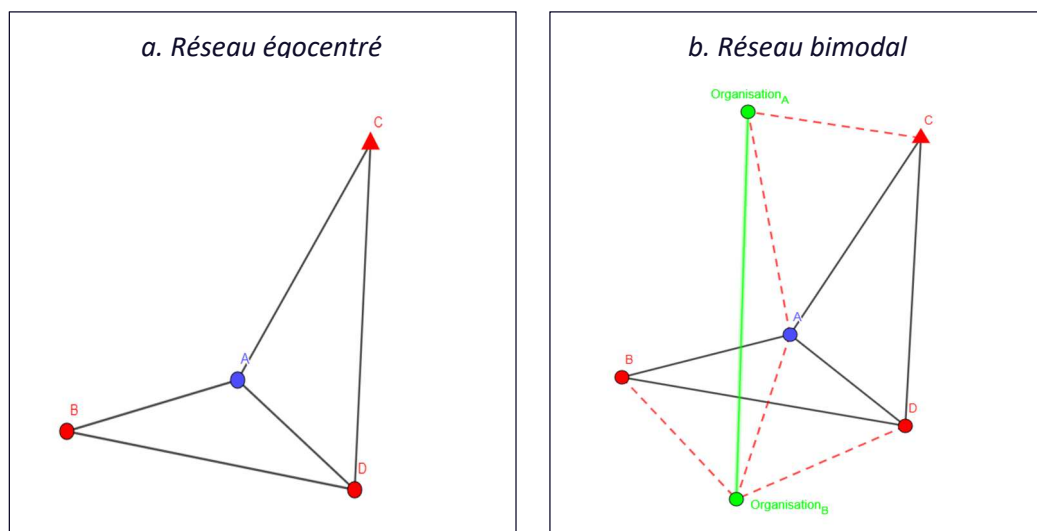
<sup>9</sup> Afin de comprendre cette mobilisation des ressources à travers les relations sociales, nous retenons le cadre du réseau égo-centré consistant à centrer l'analyse sur la personne et ses relations (Crossley et al., 2015). Cette approche se distingue de l'approche par les réseaux complets qui a pour ambition d'étudier l'ensemble des relations sociales au sein d'une entité sociale préalablement définie (Borgatti et al., 2013).

interpersonnelles et celles avec des organisations (formelles ou informelles), le réseau étudié ici est qualifié de bimodal.

Usuellement, l'analyse de réseaux sociaux permet de relier des « nœuds » (par exemple, des acteurs) par des « liens » que l'on peut qualifier par la fréquence et l'intensité de l'interaction et la nature de l'interaction (transfert monétaire ou en nature, conseil, information, etc.). Un réseau égocentré est un réseau constitué d'un acteur central (celui auprès duquel on réalise l'entretien), appelé « ego » (acteur A) et d'un ensemble de liens (relations) qui l'unissent à d'autres acteurs, appelés des « alters » (B, C et D), de son réseau personnel. Toutefois, cette forme, focalisée sur un seul type de relations d'ego, limite la possibilité d'une analyse plus approfondie de la structure sociale. En délaissant les différents cercles sociaux auxquels participent à la fois ego et ses différents alters, le cadre du réseau égocentré offre une vision limitée de la vie sociale et de sa structuration<sup>10</sup>. De ce point de vue, les réseaux bimodaux permettent d'intégrer une nouvelle dimension et de nouvelles relations au réseau personnel (égocentré) : les liens qu'entretiennent les acteurs (ego comme alters) avec des cercles/organisations sociales (Borgatti et Everett, 1997 ; Roberts, 2000 ; Small et Gose, 2020).

Ainsi, le réseau est dit bimodal dans la mesure où il intègre deux types de liens : personnel et organisationnel. Le graphe mêlant acteurs et organisations (Figure 2.b) permet de visualiser à la fois les relations entre acteurs, entre organisations, et entre acteurs et organisations, et enrichit considérablement le réseau obtenu en ne prenant en compte que les relations personnelles (Figure 2.a).

**Figure 2. Réseau égocentré et réseau bimodal**



Source : Auteurs

Dans le contexte du Sud malgache, où de nombreux projets de développement ont mis en place des organisations locales pour affecter et gérer les ressources ou encore pour favoriser la diffusion de nouvelles pratiques, il apparaît ainsi incontournable de prendre en compte les relations organisationnelles en plus des relations personnelles, en analysant le réseau bimodal de sécurisation des conditions de vie. Ces réseaux bimodaux de protection des conditions de

---

<sup>10</sup> Et, pour reprendre le terme de Granovetter (1985), à considérer un acteur « sous-encasté » socialement.

vie, observés au niveau des personnes, constituent la partie visible des mécanismes de protection sociale produits par les systèmes locaux de protection sociale. Dans la mesure où le réseau de protection est encastré dans le système local, le *fokontany*, la compréhension des conditions d'accès à tel ou tel mécanisme de protection sociale, ou autrement dit, telle ou telle ressource apportée par le réseau bimodal, est conditionnée par les normes sociales et les rapports de pouvoir en vigueur localement.

## **1.2. Etudier les systèmes locaux de protection sociale en pays Tandroy**

Notre cadre d'analyse de la protection sociale est opérationnalisé grâce à un dispositif de production de données mis en œuvre dans trois *fokontany* du Sud malgache, envisagés comme cas archétypiques des dynamiques généralement observables dans le pays Tandroy. Ce dispositif se fonde sur une approche mixte, associant des données issues d'enquêtes quantitatives, des éléments qualitatifs issus d'entretiens approfondis, et des diagnostics systémiques.

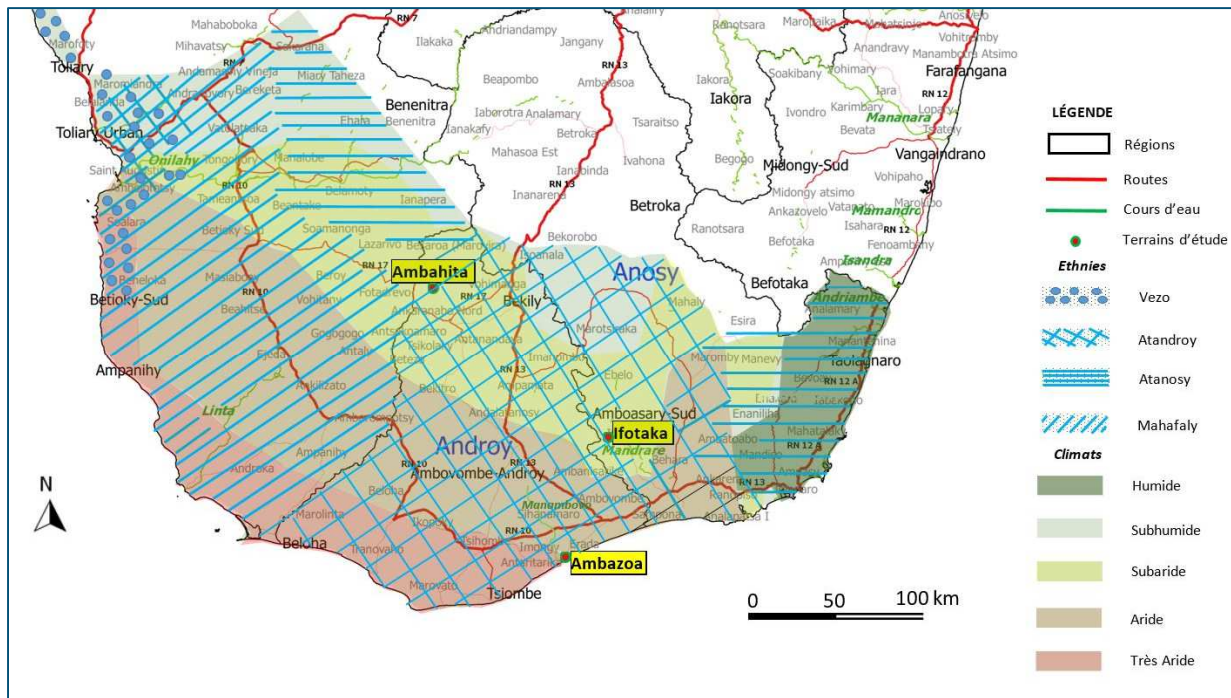
### ***Trois fokontany du pays Tandroy***

Les données mobilisées dans le cadre de cette étude ont été produites dans le cadre de l'enquête Mapnet (*Mapping social network in the great south of Madagascar*, Gondard-Delcroix et al. 2019), et lors de diagnostics systémiques complémentaires à cette enquête. Dans cet article nous mobilisons un sous-échantillon des données Mapnet pour nous concentrer sur une aire agroclimatique et socioculturelle relativement homogène en termes climatiques (zone aride à sub-aride) et socio-culturels ; les Antandroy sont le groupe social majoritaire, sauf sur la commune d'Ambahita mais les Antanosy y ont adopté des usages proches. Comme le montre la figure 3, les trois sites retenus, *fokontany* d'Anjamahavelo (commune d'Ifotaka), *fokontany* de Beamalo 1 (commune d'Ambahita) et *fokontany* d'Ambazoa 2 (commune d'Ambazoa), sont ainsi illustratifs de la diversité de l'Androy, bien qu'appartenant à deux régions administratives distinctes, la région Anosy pour Ifotaka, et la région Androy pour Ambazoa et Ambahita.

Il est par ailleurs intéressant de mener une analyse comparative entre ces trois sites dans la mesure où chacun révèle une facette spécifique de l'aide au développement. La zone d'Ambazoa, zone de disette alimentaire chronique, marquée par une pauvreté particulièrement élevée, est caractérisée principalement par l'intervention d'urgence (distribution alimentaire, programmes de transferts monétaires) alors que la zone d'Ambahita, aux caractéristiques agro climatiques relativement plus favorables (pluviométrie, caractéristiques des sols), est une zone où l'intervention est plutôt le fait d'ONG travaillant dans le cadre de projets de développement agricole et rural. La zone d'Ifotaka est quant à elle caractérisée par la présence de grandes exploitations de sisal dans un modèle typique de l'économie de plantation. L'intervention est ici mixte avec à la fois des programmes d'assistance sociale (distribution alimentaire et transferts monétaires, en principe ciblés sur les plus pauvres) et des programmes de développement et de professionnalisation agricole (ciblée sur les ménages qui ont une propriété foncière suffisamment importante pour que l'exploitation agricole soit leur activité principale). Le tableau 2 présente les caractéristiques principales de la population des sites.



**Figure 3. Situation des trois fokontany**



Source : Auteurs, données : PAM (2018)

Nous sommes amenés à formuler deux hypothèses sur les trois sites retenus. Premièrement, la relative homogénéité de la zone d'étude, socio-culturelle, sur le plan agroclimatique, et en termes de moyens d'existence (prédominance de formes d'agriculture familiales combinant productions végétales et élevage extensif) ou d'accès aux interventions extérieures, nous amène à formuler l'hypothèse selon laquelle les ressemblances entre nos trois zones d'études devraient dépasser les dissemblances et nous permettrait de définir un système local de protection sociale archétypique de la région Tandroy.

**Tableau 2. Caractéristiques générales des trois fokontany**

	<b>Beamalo 1</b>	<b>Ambazoa 2</b>	<b>Anjamahavelo</b>
Nombre d'habitants	1500 (environ)	1005	1550
Nombre de ménages	278	196	157
Nombre de hameaux	5	4	10
Ethnie dominante	Tanosy (72%)	Tandroy (100%)	Tandroy (100%)

Source : Enquête MAPNET (Gondard-Delcroix et al., 2019) et enquête systémique de Décembre 2019

Deuxièmement, compte-tenu des différences de statut socio-économique, tous les habitants d'une même localité, n'ont pas le même accès aux ressources de sécurisation et notamment, aux pratiques de protection sociale. Ces capacités de sécurisation dépendent de leurs droits d'accès aux ressources locales (droit d'accès à l'eau, au foncier notamment). Elles sont par ailleurs fonction de leur statut social qui régit leurs droits et leurs devoirs dans le jeu social local. Elles dépendent également de leur niveau de capital humain et de leur proximité vis-à-vis des différentes formes du pouvoir qui peut jouer sur leurs droits d'accès aux ressources de l'aide extérieure. On peut ainsi supposer que les caractéristiques socio-économiques clé telles

que le genre, le statut social (lignage ou clan d'appartenance, fonction sociale et politique), le niveau d'éducation et le statut économique (niveau de richesse monétaire et non monétaire) influencent directement la capacité des personnes à sécuriser leurs conditions de vie. Ce qui est susceptible, de façon dynamique, d'accroître les inégalités préexistantes, l'impossibilité à se sécuriser favorisant la décapitalisation. Notre deuxième hypothèse porte donc sur l'existence d'inégalités d'accès au système local de protection sociale, lesquelles seraient au cœur d'une dynamique d'accroissement des inégalités.

### **La production de données**

La compréhension des dynamiques locales à différentes échelles (*fokontany*, ménage, personne) oblige à privilégier une approche mixte de production de donnée, articulant des éléments de diagnostic systémique, des enquêtes par questionnaires, des récits de vie, et d'entretiens collectifs auprès des organisations locales. Ces différentes méthodes de production de données ont été mises en œuvre, dans les trois *fokontany*, entre avril et juin 2019, dans le cadre de l'étude Mapnet (Gondard-Delcroix *et al.*, 2019), puis complétées par de nouveaux diagnostics systémiques réalisés en décembre 2019. Les données produites constituent un système d'information riche articulant les échelles (*fokontany*, organisation locales, ménages, personnes) et les méthodes d'enquête. Le tableau 3 détaille le contenu de la base de données pour les trois sites d'enquête étudiés dans cet article.

**Tableau 3. Quelques chiffres sur la production de données**

	<b>Beamalo 1</b>	<b>Ambazoa 2</b>	<b>Anjamahavelo</b>
Questionnaires ménages	108	106	111
Entretiens individuels	193	176	172»
Réunions collectives (OL)	5	4	11
Diagnostics systémiques	2	2	2

Source : Enquête MAPNET (Gondard-Delcroix *et al.*, 2019) et enquête systémique de décembre 2019

Les enquêtes systémiques sont produites sur chacun des sites selon une grille d'entretien permettant de capter les éléments de notre cadre analytique (fonction de régulation, fonction de production, fonction d'intégration, principaux risques et chocs, historique de développement etc.). Les enquêtes conditions de vie et pratiques de sécurisation, sont des enquêtes statistiques, menées pour une partie au niveau du ménage (caractéristiques de l'habitat, biens d'équipement et actifs, conditions de vie) et pour une partie au niveau de la personne (activités productives, niveau d'éducation, chocs et réponses aux chocs, réseau de sécurisation des conditions de vie). Nous avons sélectionné les ménages de façon aléatoire au niveau du *fokontany*. Compte-tenu de l'absence de fichiers de population à jour au niveau des communes ou des *fokontany*, nous avons utilisé la méthode dite au pas. Autant que possible, nous avons interrogé les deux membres principaux du ménage pour avoir une base

informationnelle plus riche concernant les femmes.<sup>11</sup> Quant aux organisations locales, nous avons adopté la méthodologie d'entretien collectif proposée par Archambaud dans sa thèse de doctorat (Archambaud, 2018). Enfin, des entretiens individuels sont menés auprès de l'un des membres du ménage interviewé, en équilibrant le nombre d'hommes et de femmes. L'entretien a pour objectif de capter de façon longitudinale, au cours de la trajectoire récente des ménages (5 dernières années), les principaux chocs et les modalités de réponse aux chocs.

**Tableau 4. Quelques caractéristiques des ménages enquêtés (%)**

	Beamalo 1	Ambazoa 2	Anjamahavelo	Total
<i>Genre du chef de ménage</i>				
Homme	87.05%	80.68%	77.91%	444
	Ns	Ns	Ns	
Femme	12.95 %	19.32 %	22.09 %	97
	Ns	Ns	Ns	
<i>Taille du ménage</i>				
Moyenne	6,0	6,5	7,0	6,5
Ecart-type	2,7	3,3	3,1	3,0
	-	ns.	+	
<i>Domaine d'activité</i>				
Activité d'exploitation agricole	79.27 %	67.05 %	59.88 %	374
	Ns	Ns	Ns	
Activité non agricole	13.47 %	29.55 %	20.35 %	113
	Ns	Ns	Ns	
Salariat agricole	7.25 %	<b>3.41 %</b>	<b>19.77 %</b>	54
	Ns	-	+	
<i>Effectif total</i>	193	176	172	541
<i>%</i>	100%	100%	100%	100%

Note: + (resp.-) signifie qu'il y a une attraction significative et positive (resp. négative) entre la ligne et la colonne considérée. Ns signifie que la relation n'est pas significative. La statistique considérée est le R ajusté de Pearson qui suit une loi normale centrée réduite.

Sources : Base de données MAPNET (Gondard-Delcroix et al., 2019), calcul des auteurs

Le réseau de protection des conditions de vie est capté pratiquement à partir du générateur de noms suivant : « Sur qui (personne) ou sur quelle organisation avez-vous pu compter pour recevoir de l'aide afin de faire face aux chocs subis au cours des 12 derniers mois ? ». Les personnes interrogées sont d'abord invitées à préciser les noms des personnes et des organisations dans la limite de trois noms par type de médiation sociale. Puis, les caractéristiques du lien personnel ou organisationnel sont captées à partir d'un certain nombre de descripteurs<sup>12</sup>. Enfin le type de ressources apportée par la médiation sociale

<sup>11</sup> Dans les enquêtes ménages usuelles (Enquêtes prioritaires auprès des ménages ou enquêtes sur le développement humain), c'est généralement le seul chef de ménage qui est interrogé, ce dernier étant par défaut l'époux dans le cadre des ménages bi-parentaux.

<sup>12</sup> Pour les liens personnels ont notamment été précisés la fonction sociale d'alter, le lieu de résidence d'alter, la nature du lien entre ego et alter (type de lien de parenté, amitiés, voisinage, lien professionnel, autre). En ce qui concerne les liens organisationnels, ont été caractérisés le type d'organisation (tontine améliorée, association à base religieuse, émanation de l'Etat, institutions internationale, ONG).

considérée est précisé<sup>13</sup>. Ainsi les réseaux bimodaux de protection des conditions de vie constituent un moyen privilégié pour observer les pratiques de protection sociale formelles (régies par une norme formelle, par exemple le droit social) et informelles (régies par une norme informelle) effectivement accessibles aux populations locales. A ce titre, ils constituent un apport majeur dans l'étude des systèmes locaux de protection sociale.

Notre système d'observation caractérisé par différentes échelles d'observation et par la production de données sur les conditions de vie et les réseaux bimodaux de sécurisation des conditions de vie, offre ainsi un outil adapté pour observer concrètement les pratiques de protection sociales accessibles au niveau local, l'articulation entre pratiques formelles et informelles, organisationnelles et interpersonnelles. Par ailleurs, bien que les pratiques de sécurisation individualisées ne relèvent pas à proprement parler du système local de protection sociale, leur prise en compte est nécessaire pour caractériser le système de protection sociale, ne serait-ce qu'en creux, par la quantification de la part respective des pratiques socialisées et des pratiques individualisées dans le système de protection.

Le système de production de données nous permet ainsi d'apporter des éléments concrets pour interroger : (i) la place prise par les systèmes locaux de protection sociale dans la sécurisation des conditions de vie des populations étudiées, (ii) la complémentarité entre les différentes pratiques de protection sociale, formelles et informelles, organisationnelles et interpersonnelles, (iii) les conditions d'accès et potentiels effets d'exclusion au système local de protection sociale ; (iv) les ressemblances et divergences entre les systèmes de protection sociale de chaque site d'enquête nous menant à nous interroger sur les caractéristiques du système de protection social du pays Tandroy.

## **2. Eléments de caractérisation des trois *fokontany***

Quand il s'agit de caractériser les SSE que constituent les trois *fokontany*, trois idées forces se dégagent. Ce sont tout d'abord des systèmes très connectés au monde extérieur ; ce sont ensuite des systèmes disposant de dispositifs à la fois anciens et évolutifs de régulation sociale ; ce sont enfin des systèmes inégalitaires. Les tableaux 3 et 4, qui présentent les principales caractéristiques des ménages par *fokontany* soulignent les différences entre les trois sites étudiés tout en rappelant que, sous de nombreux aspects, ils font partie d'un ensemble régional relativement homogène.

### **2.1. Les *fokontany*, des SSE intégrés**

L'intégration s'évalue, on l'a dit, par l'intensité et la nature des échanges économiques avec l'extérieur, par l'accès aux services de base, et par la dynamique locale des projets de développement. Sur ces trois plans, les trois *fokontany* vont à l'encontre de l'idée reçue d'un Grand Sud déconnecté du monde extérieur.

---

<sup>13</sup> Nous avons retenu des ressources très larges, à la fois des ressources tangibles (dons d'argent, prêt d'argent, don en nature, prêts en nature), le travail et les services rendus (garde d'enfants par exemple) et les ressources intangibles (conseil, aide spirituelle ou psychologique).

## ***Des systèmes d'activités ouverts***

Les échanges économiques sont en premier lieu conditionnés par le niveau d'enclavement. Les trois *fokontany* s'avèrent assez accessibles. Traversé par la piste qui relie Ambovombe et la Commune d'Antaritariky (District de Tsihombe) à l'Ouest, Ambazoa 2 est accessible en voiture même en saison de pluies, des taxi-brousses y passent quotidiennement. Se trouvant sur la route reliant Ifotaka et Amboasary, Anjamahavelo est aussi un site aisément accessible en voiture, desservi lui aussi par des taxis-brousse. Seul Ambahita est un *fokontany* plus excentré, au Sud des hautes terres méridionales. C'est d'ailleurs cette localisation géographique qui a retardé l'occupation du district, et qui l'expose, on va le voir, à davantage d'insécurité. Dans chaque *fokontany* se tient un marché hebdomadaire, qui attire de nombreux vendeurs ambulants et paysans des villages voisins.

Les systèmes de culture reflètent cette intégration commerciale. Certaines cultures sont prioritairement destinées à l'autoconsommation, tels le manioc, le maïs et certaines légumineuses (lentilles, voanjobory, antake). D'autres, tels l'arachide et le haricot, sont aussi, parfois surtout, destinées à la vente. Ainsi, à Anjamahavelo, de juillet à octobre, le revenu provient essentiellement de ces cultures de rente. Les cheptels bovin et ovin sont les plus importants. Le bovin occupe une place primordiale, non seulement dans la régulation sociale (cf. infra), mais aussi dans la sphère productive, via son utilisation pour la culture attelée comme pour le transport en charrette. Les vaches locales donnent du lait destiné à la consommation familiale mais aussi à la vente. Le surplus est transformé en lait caillé (Abobo).

Les systèmes d'activités sont aussi transformés par les projets de développement, de manière plus ou moins durable. Ainsi, à Ambazoa, le ricin a, durant les années 2010, été identifié comme « filière porteuse », dans le cadre d'un projet financé par la coopération allemande (GIZ). En 2015, l'association Kinala a été créée avec l'appui de Filéol. L'entreprise s'engageait à acheter les récoltes et fournir matériel et appui technique. Les engagements non tenus, puis le retrait de l'entreprise, ont conduit à une baisse de la production, et à un repli sur les petits transformateurs locaux. Un exemple parmi beaucoup d'autres dans le Grand Sud des promesses non tenues du développement.

Enfin, la spécificité d'Anjamahavelo réside dans son intégration dans l'économie de plantation du sisal. La partie sud du *fokontany* est habitée essentiellement par les Tesomange, qui sont pour la plupart des salariés dans les plantations de sisal, des plantations initiées durant la période coloniale (Defos du Rau, 1954). Les ouvriers agricoles travaillant pour les producteurs sisaliers relèvent de différentes catégories conditionnant leur rémunération : Les salariés contractuels reçoivent une partie de leur rémunération en nature (un sac de riz par mois) et une partie en salaire monétaire. Le chef de chantier gagne 300000 ar par mois et un sac de riz. L'ouvrier contractuel touche 220000 ar par mois et un sac de riz. Les sous-traitants sont des salariés temporaires et saisonniers utilisés par les contractuels pour des tâches précises quand il y a un besoin de beaucoup de main d'œuvre (entretien, récolte. Ils sont payés à la tâche, cela correspond à peu près à 120000 ar<sup>14</sup> par mois. Enfin, les journaliers gagnent entre 3000

---

<sup>14</sup> En 2019, date des enquêtes, l'Euro s'échange contre 4000 Ariary environ. Le SMIG ou salaire minimum garanti s'établit à 200 000 ar. depuis 2019.

ar et 4000 ar selon les tâches. Les familles Tesomange ont été installées à proximité des plantations par les colons, afin de satisfaire leurs besoins de main d'œuvre. Des entretiens réalisés dans les trois *fokontany*, il ressort que les ouvriers du sisal, surtout lorsqu'ils ne sont pas contractuels, sont ceux qui se plaignent le plus de leurs conditions de vie mais aussi de travail (matériel rudimentaire, peu de protections, travail pieds nus).

L'intégration des systèmes d'activités dans l'économie globale ne permet toutefois pas de sorties structurelles de la pauvreté monétaire. La situation de couverture des besoins par le revenu, telle que perçue par les personnes interrogées, est partout dégradée, puisqu'entre 72 et 84 % des personnes interrogées estiment sur leur revenu ne leur permet pas ou leur permet difficilement de faire face à leurs besoins (Tableau 5).

**Tableau 5 : Couverture des besoins par le revenu (Autoévaluation par les ménages)**

	Beamalo 1	Ambazoa 2	Anjamahavelo	Total
Ne couvre absolument pas les besoins	12.11 % Ns	<b>5.17 %</b> -	<b>22.09 %</b> +	70
Permet difficilement de couvrir les besoins	59.47 % Ns	68.39 % ns	61.63 % ns	338
Permet de couvrir les besoins	26.84 % Ns	23.56 % ns	16.28 % ns	120
Permet très bien de couvrir les besoins	1.52 % Ns	2.87 % ns	0% ns	8
<i>Effectif total</i>	193	176	172	541
%	100%	100%	100%	100%

**Notes:** + signifie que le test de différences de moyennes est significatif et positif; - signifie que le test de différences de moyennes est significatif et négatif; ns. Test de différence de moyennes non significatif

*Sources : Base de données MAPNET (Gondard-Delcroix et al., 2019), calcul des auteurs*

La couverture des besoins apparaît particulièrement dégradée à Anjamahavelo et légèrement meilleure sur le site d'Ambahita. Ces différences entre sites peuvent s'expliquer, tantôt par les conditions agroclimatiques, relativement plus favorables à Ambahita, tantôt par l'importance du salariat agricole, particulièrement marquée à Anjamahavelo, en zone sisalière. 96 % des ouvriers agricoles (dans les 3 sites étudiés) estiment que leur revenu ne permet pas de subvenir à leurs besoins. Cela apparaît dans le tableau 6.

Un tableau qui montre aussi que la situation économique est en moyenne moins difficile pour les hommes que pour femmes. Cela est particulièrement vrai pour les personnes déclarant une activité principale non agricole : les hommes semblent s'en sortir relativement bien, beaucoup plus que les femmes. Nous reviendrons sur les inégalités liées au genre plus loin, mais cette différence peut s'expliquer, d'après les récits de vie recueillis, par le fait que les femmes développent des activités non agricoles plus précaires, pour compenser leurs difficultés d'accès à la terre et aux autres types de capitaux, alors que les hommes auraient davantage accès à des formes de diversification liées à des logiques d'accumulation.

**Tableau 6: Perception du revenu selon l'activité principale et le genre**

		Mon revenu ne permet pas de subvenir à mes besoins		Mon revenu permet de subvenir à mes besoins		Total
		Femme	Homme	Femme	Homme	
Activité non agricole	N	49	16	17	15	97
	%	74,2	51,6	25,8	48,4	100
Salariat agricole	N	34	18	1	1	54
	%	97,1	94,7	2,9	5,3	100
Exploitation agricole	N	160	131	53	41	385
	%	75,1	76,2	24,9	23,84	100
Total	N	243	165	71	57	536
	%	77,4	74,3	22,6	25,7	100

Source : Base de données MAPNET (Gondard-Delcroix et al., 2019), calcul des auteurs

### **Des services de base présents mais limités**

Les trois *fokontany* ne sont pas reliés au réseau électrique. Mais le réseau téléphonique est opérationnel (pour les appels) dans les trois *fokontany*. Ils disposent tous trois (ou tout au moins à proximité immédiate) d'un centre de santé de base (CSB), mais celui d'Ambazoa, faute d'infirmier à demeure, n'est pas fonctionnel, les habitants doivent alors se rendre à Bekily. Généralement, le recours à l'hôpital ou au CSB n'est envisagé qu'après l'échec avéré des pratiques issues de la tradition (cf. infra). Et le bon fonctionnement de ces infrastructures sanitaires de base est souvent lié à des appuis extérieurs (tel celui d'ACF à Anjamahavelo).

On trouve une école primaire dans les trois *fokontany*, et un collège à l'échelle de la commune. Les cantines scolaires sont régulièrement approvisionnées par le PAM. De même, les écoles ont pu être construites et entretenues par le biais d'appuis extérieurs. Les différences d'accès à l'école sont liées d'une part à la vulnérabilité des parents (capacité de paiement des droits d'inscription<sup>15</sup>, nécessité de mobiliser la main d'œuvre infantile et juvénile), d'autre part à l'intérêt perçu de mettre ses enfants à l'école, variable d'un clan à l'autre. Ainsi, à Ambahita, les Tanala, réputés plus fermés au monde extérieur, n'envoient pas leurs enfants à l'école primaire. Sur l'ensemble des trois sites, près de 45% des personnes enquêtées disent n'avoir suivi aucune scolarité (tableau 7).

Enfin, des bornes fontaines ont été installées à Beamalo, gérées par des associations d'usagers. De nombreuses toilettes ont aussi été construites dans le cadre de projets d'hygiène et d'assainissement. Certains ménages ont pris l'habitude de les utiliser, d'autre pas, les toilettes demeurant alors inutilisées.

<sup>15</sup> Plus de la moitié des personnes interrogées disent avoir subi un choc concernant le paiement des écolages. Pour répondre à ce choc 14 % des personnes ont déscolarisé les enfants, et 25 % ont vendu leur force de travail.

**Tableau 7 : Niveau d'éducation des enquêtés, par site**

	Beamalo 1	Ambazoa 2	Anjamahavelo	Total
Aucune scolarisation	44.56 % ns	50.00 % ns	38.95 % ns	241
Niveau primaire	40.93 % +	23.30 % -	31.98 % ns	175
Niveau secondaire et plus	14.51 % -	26.70 % ns	29.07 % ns	125
<i>Effectif total</i>	193	176	172	541
<i>%</i>	100%	100%	100%	100%

Note: + (resp.-) signifie qu'il y a une attraction significative et positive (resp. négative) entre la ligne et la colonne considérée. Ns signifie que la relation n'est pas significative. La statistique considérée est le R ajusté de Pearson qui suit une loi normale centrée réduite.

Sources : Base de données MAPNET (Gondard-Delcroix et al., 2019), calcul des auteurs

### **Les fokontany du Sud, tombes des projets de développement ?**

On voit donc que l'accès aux services de base est très lié aux appuis, ponctuels et récurrents, d'acteurs de l'aide. On parle parfois du Grand Sud malgache comme d'un cimetière de projets (UNICEF, 2011), pour insister sur le fait que de nombreuses aides extérieures y ont été déployées ces dernières décennies, sans pour autant réduire la vulnérabilité de ses habitants. Qu'en est-il dans ces trois *fokontany* ? Ils ont tous trois fait effectivement l'objet de nombreuses interventions durant les dernières décennies. Les principaux organismes cités sont d'une part le FID (Fonds d'intervention pour le développement, relais malgache des bailleurs internationaux), d'autre part le PAM (Programme Alimentaire Mondial). Mais ils sont loin d'être les seuls. Agences onusiennes, nationales, ONG internationales se succèdent dans ces trois *fokontany*, comme l'illustre le tableau 8, synthétisant les principales interventions ayant été menées dans le *fokontany* d'Anjamahavelo.

Il n'est pas possible ici de faire une analyse fine de toutes ces interventions. Trois éléments peuvent toutefois à ce stade être soulignés. Tout d'abord, si leurs impacts peuvent parfois s'observer (magasin de stockage, couloir de vaccination, centre Secaline, etc.), elles n'ont pas été suffisantes pour induire une dynamique pérenne et partagée de sortie de pauvreté. Dans les trois *fokontany* beaucoup des personnes rencontrées évoquent le saupoudrage, la faible durée des actions d'appui, ainsi que les limites de leur ciblage (nous y reviendrons). Nous retrouvons là les critiques usuellement adressées à l'aide par projet.

Ensuite, dans ce contexte de pauvreté persistante, le projet constitue une ressource dont la captation constitue un enjeu majeur au niveau local. Cet enjeu de captation s'observe à différentes échelles. A l'échelle individuelle, d'une part, certaines personnes étant dans une situation de « courtier », selon l'expression d'Olivier de Sardan (2008), leur permettant de profiter davantage de la présence des acteurs de l'aide. A l'échelle des clans ou lignages, ensuite. Ainsi, A Beamalo, les Tanosy montrant une image plus dynamique, plus ouverte, plus éduquée que les Tandroy ou les Tanala ; ils bénéficient davantage des projets. A l'échelle des *fokontany* enfin. Ainsi, Beamalo, en dépit des différences entre lignages, attire les projets, car l'insécurité y est faible et car les populations se montrent globalement réceptives, « adoptantes », moins bloquées par les tabous que dans d'autres *fokontany* de la zone.



**Tableau 8 : Principales interventions extérieures à Anjamahavelo**

Nom du porteur	Dates	Activités réalisées	Profil des bénéficiaires
ZOLOKE ASARA	2016 - 2018	Dotation des charrues, herses, motopompes, semences d'haricot, système de micro irrigation et pompe à pédale pour les cultures maraîchères.	Agriculteurs et propriétaires terriens
AROPA	2014-2019	Forage, motopompe, semences de maïs	Agriculteurs et propriétaires terriens
GIZ	2016-2018	Semences haricot, niébé, voanjobory, arachide.	Agriculteurs et propriétaires terriens
CARE	2014-2018	Motopompe et tuyaux avec apport bénéficiaire, création du premier groupement et VSLA	Agriculteurs et propriétaires terriens
GRET/FAO	2016-2018	Grenier des semences, semences haricots, insecticides, boutique de semences	Agriculteurs et propriétaires terriens
FAO	/	Dons de haricots de 25 kg, 56000 Ar/personne	Paysans sans terre et vulnérables
ONN	2003	Détection malnutrition, pesage et paramètre brachial	Enfants de moins de 5 ans
FRDA	2014	Appui aux élevages ovin/caprin, association des éleveurs	Eleveurs
FID	Depuis 2018	Cash transferts conditionnels du programme FIAVOTA : éducation des enfants, élevage caprin. Appui au VSLA par dotation du coffret et éditions des carnets du suivi des épargnes et crédits	Ménages vulnérables
PAM	Appui récurrent	Distribution des vivres ( pois de cap, huile, riz) pour cantine scolaire et aux vulnérables	Enfants scolarisés
ACF	/	Appui de l'hôpital, détection des malnutritions	Mères et enfants
PSDR	/	Dotation post-soudure, ovin/caprin, initiation aux plantations de sorgho et de mil.	Agriculteurs
PEPITS (CARE)	/	Formation en système de réseau californien pour motopompe et utilisation de pompe à pédale	Membres de groupements
PIC	/	Dotation des matériels et équipement pour les forages	Membre de groupements

Source : Enquêtes systématiques, décembre 2019

Enfin, leur impact le plus visible est l'existence de nombreuses organisations suscitées (producteurs agricoles, éleveurs, pêcheurs, femmes), les développeurs souhaitant d'une part travailler avec des groupements, et d'autre part encourager les dynamiques collectives locales. Dans les trois *fokontany*, une proportion importante de chefs de ménages sont membres d'une organisation (tableau 9). Les ouvriers agricoles sont moins impliqués dans ces

organisations que les agropasteurs, sachant que beaucoup de ces dynamiques sont liées à des projets d'appui aux activités agropastorales, et concernent en premier lieu les « chefs d'exploitation » Ainsi, à Anjahavelo, le fait de s'être constitué en groupement a permis durant les années 2010 à certains agropasteurs de bénéficier de motopompes, dans le cadre d'un programme de l'ONG Care. De même, l'accès aux institutions de microfinance, le *fivoy*, passe par des collectifs. Seul le *fokontany* de Beamalo dispose d'une antenne du *fivoy*, donnant aussi accès à l'appui du fonds régional pour le développement agricole (FRDA)<sup>16</sup>. Il convient donc, pour avoir accès à l'aide, financière ici, à se plier à ses conditions : constitution en groupement, évaluation de la viabilité des projets, et important formalisme (écritures, garanties, etc.). Ce formalisme a provoqué de nombreuses réticences à Ambazoa, et le bureau du *fivoy* a été fermé.

**Tableau 9. L'appartenance des ménages à des organisations locales (%)**

	Beamalo 1	Ambazoa 2	Anjahavelo	Total
<i>Appartenance à une ou plusieurs organisations locales</i>				
Aucune organisation	38.34 % ns	30.68 % ns	44.77 % Ns	205
Une organisation	37.31 % ns	<b>48.86 %</b> +	29.07 % Ns	208
Deux organisations	20.73 % ns	18.75 % ns	18.60 % Ns	105
Trois organisation et plus	3.63 % ns	1.70 % ns	7.56 % Ns	23
<i>Effectif total</i>	193	176	172	541
<i>%</i>	100%	100%	100%	100%

Note: + (resp.-) signifie qu'il y a une attraction significative et positive (resp. négative) entre la ligne et la colonne considérée. Ns signifie que la relation n'est pas significative. La statistique considérée est le R ajusté de Pearson qui suit une loi normale centrée réduite

Sources : Base de données MAPNET (Gondard-Delcroix et al., 2019), calcul des auteurs

Il y a donc une interaction positive entre la présence de l'aide et l'existence de groupements. Plus il y a d'opportunités d'aide, plus des groupements se créent, et plus il y a de groupements jugés viables, plus les porteurs de l'aide s'intéressent au *fokontany*. Trouvant leur légitimité dans les appuis extérieurs dont elles bénéficient, certaines organisations deviennent alors très influentes, telle Mahasoà, l'union des sept organisations de producteurs de Beamalo. Les associations de parents d'élèves, grâce à l'intervention du PAM, pèsent aussi fortement sur la vie des *fokontany*. Cela contribue à transformer les systèmes sociaux locaux.

<sup>16</sup> Lorsque le groupement demande un financement au FRDA, un comité évalue si le projet est « solide », auquel cas il en finance 60%, non remboursable, et le groupement emprunte les 40% restantes via le *fivoy* (chaque ménage doit rembourser sa part).

## 2.2. Les *fokontany*, des systèmes sociaux en transformation

Contrairement à l'a priori courant, celui d'un Sud immobile, figé dans et par ses traditions séculaires, les trois *fokontany* constituent des systèmes sociaux évolutifs, se transformant en particulier du fait de l'adversité vécue localement.

### *Le poids des obligations cérémonielles*

La vie des habitants est d'abord influencée par les tabous (*fady*). Ces tabous sont très variables d'un *fokontany* et d'un clan à l'autre. Hérités des ancêtres, ils n'ont pas à être interrogés, et toute transgression est censée nuire à son auteur. Mais il demeure possible de les dépasser, par le biais d'une cérémonie. Car, et c'est là le point essentiel, la vie des habitants des *fokontany* est en premier lieu rythmée par l'occurrence des cérémonies (encadré 1).

#### **Encadré 1 : description des principales cérémonies**

##### Les cérémonies prévisibles

- *Savatsy* : il s'agit de la circoncision. Les *savatsy* sont organisés tous les 2 ans ou 4 ans, selon les clans. Ce sont les devins-guérisseurs (*ombiasy*) du clan qui décident de la date de la circoncision.
- Le mariage traditionnel : le marié offre au moins un bœuf aux beaux parents.
- Le mariage polygame : avant de prendre une nouvelle épouse, le mari doit offrir un bœuf à sa première femme et davantage si elle en fait la demande. Dans le cas où le mari polygame ne remplit pas ces conditions, il ne pourra pas prétendre à une nouvelle épouse. Les femmes partagent la même enceinte, parfois les mêmes parcs à bœufs, mais disposent de leurs propres cases. Ainsi, chaque femme gère les biens qu'elle possède.

##### Les cérémonies obligatoires et non programmables

- *Havoria* : Il s'agit d'une fête en hommage au défunt, qui se tient un jour avant l'enterrement. Ce jour-là, il est interdit de pleurer. Tout le monde danse et mange (riz, zébu). La famille nucléaire doit fournir au moins deux bœufs. Chaque beau-frère ou frères de sang doit offrir au moins un bœuf. Pour les familles pauvres, il se peut que le corps du défunt reste dans la maison pendant plusieurs mois, jusqu'à deux années, en attendant de trouver de l'argent pour acheter les bœufs. Les plus riches ont pu enterrer leur mort en deux mois. En moyenne, la durée d'un enterrement est de 6 à 8 mois. Pour les riches, cela dépend du niveau de cette richesse parce qu'il faut dilapider la richesse du défunt lors des funérailles. Pour les pauvres, cette durée dépend d'abord de la capacité des proches du défunt de rassembler les ressources nécessaires pour satisfaire les exigences sociales (endettement auprès des *mpanarivo* (les riches), auprès de membres de la famille éloignée ; ou migration de travail, dite *karama* (cf. infra).
- *Asandratra* ou *bilo* : il s'agit d'une cérémonie pour guérir un malade. La famille du malade appelle à un rassemblement pour faire danser le malade, pour une durée minimale de 3 jours jusqu'à la guérison. Les invités ont droit à des repas festifs : riz, viande de bœufs et caprins. Cette cérémonie est dirigée par le guérisseur accompagné par des musiciens payés, on y sacrifie généralement un zébu, ou à défaut un caprin. Le malade doit boire le sang de l'animal sacrifié.

Les pratiques des Tanosy et des Tandroy sont ici assez proches. On distingue usuellement celles qui sont programmables à l'avance (circoncision, mariage) de celles qui ne le sont pas (funérailles, guérison). Programmables ou pas, ces cérémonies s'avèrent très coûteuses pour les familles, elles exigent la mobilisation d'une part importante de l'épargne disponible (argent, bétail, caprins), voire un endettement. Elles sont donc très souvent citées parmi les chocs subis par les personnes, tant dans l'enquête que dans les entretiens (cf. tableau 14).

Ces cérémonies influencent fortement les trajectoires des ménages, et tendent à accroître les différenciations sociales, par le jeu complexe des dépenses engagées, des contributions des invités, du contre-don. Considérons l'exemple du *savatse*. Ce sont les *Mpanarivo* du clan qui décident de la date et ne se préoccupent pas des membres les plus vulnérables, qui n'ont pas forcément de quoi apporter leur contribution à la cérémonie (cotisations pour musiciens, pour le devin guérisseur). Car le *savatse* concerne tout le clan, tous doivent donc contribuer. Les ménages vulnérables sont ainsi fragilisés, dans l'obligation d'emprunter ou de vendre leurs biens pour pouvoir satisfaire les obligations. Quand ils reçoivent leurs dons, ils peuvent alors rembourser, au moins en partie, ce qu'ils ont emprunté. Il s'agit en tous les cas de faire face à cette obligation, et ainsi de maintenir un certain statut social.

### Encadré 2 : Le poids des obligations sociales

*Le récit de vie (extraits) de cet agro-pasteur, rencontré à Anjamahavelo en mai 2019 permet de mettre en évidence le poids que représentent, pour la trajectoire des ménages, les diverses obligations sociales, ici liées aux funérailles.*

Avant l'année 2015, j'avais des zébus, la charrette, des jeunes zébus, la charrue. Ces richesses n'existaient plus après le mort de ma mère en 2015, puis celle de mon père en 2019. Finis les zébus, la charrette, les jeunes zébus, la charrue.

J'ai fait durer pendant 2 mois les funérailles de ma mère. 2 mois parce j'avais des zébus à vendre. Le corps de ma mère était resté dans le village. Quand les 2 mois sont écoulés, il n'y avait plus de zébus, et on a procédé à l'enterrement. Mais le *havoria* n'a pas été tenu. Son village natal est à Beloha, à 450kms. Quand nous nous sommes aperçus que l'argent qui nous reste était mince, on a décidé d'utiliser la somme restante pour payer le frais de location de voiture pour le rapatriement du corps. Le frais de location était de 1.500.000 Ar. Ce n'est qu'il y a quelques mois que son *havoria* a été tenu, j'ai travaillé et j'ai souffert aux mains des patrons étrangers pour pouvoir trouver l'argent nécessaire, pour me libérer de cette honte que j'ai portée pendant 3 ans. J'ai enfin trouvé suffisamment d'argent, et le *havoria* a été fait.

2 ou 3 mois après la tenue du *havoria*, mon père est décédé à son tour, cette année. J'ai fait du porte à porte pour demander aux gens leurs contributions, mais le fond ainsi levé n'était pas suffisant. Après la tenue du *havoria* de ma mère, il me restait 2 zébus de charrette, des zébus que des gens m'avaient donnés pour payer leur obligation envers moi. A la mort de mon père, je les ai vendus mais ce n'était pas suffisant. J'ai été obligé alors d'emprunter d'autres zébus. Maintenant je suis débiteur d'un zébu, mais je n'ai rien pour le payer. Jusqu'à maintenant je n'ai pas pu faire les funérailles de mon père. Son corps a été enterré, mais les traditions n'ont pas été honorées. Nous n'avons aucune date en vue pour le *havoria* parce que nous n'avons rien. Nous avons vendu toutes nos terres, suite aux décès. Maintenant on n'a plus de terre, on cultive avec la terre de quelqu'un d'autre. On ne peut rien faire. Cela dépend de Dieu, selon son plan.

Les dons pour les cérémonies s'affichent ostensiblement (sauf dans le système des enveloppes ; qui se pratique chez les Chrétiens). Cela pousse à une forme de compétition, en particulier entre les gendres, ce qui enrichit les ménages qui ont « bien » marié leurs filles. La notion de passeport est couramment mobilisée dans les cérémonies du pays Androy : les invités arrivent avec leur don et restent à l'écart du lieu de la cérémonie et demandent le passeport pour pouvoir entrer. Les organisateurs vont à leur rencontre avec de l'alcool. Les invités entrent en vedette, ils font du bruit avec les fusils (cartouches déjà utilisées bouchées avec du chlorate). Tous les invités doivent repartir rassasiés, là encore le statut social en dépend.

On voit bien la difficulté pour les ménages les plus vulnérables dans ce jeu des obligations cérémonielles. D'une part, ils doivent s'endetter ou décapitaliser pour organiser les cérémonies. D'autre part, si on n'organise pas soi-même de cérémonie, faute de moyens ou de capacité d'endettement, on ne récupère jamais ce que l'on a donné dans les cérémonies organisées par d'autres (*ateroka alao* : amener et récupérer). Ce jeu n'est donc pas à somme nulle, il fait des gagnants et des perdants, maintenant, voire amplifiant, les dynamiques de différenciation sociale, et pouvant conduire certaines familles à une forme de *destitution*<sup>17</sup> (encadré 2).

### Une régulation locale « hybride »

La régulation locale est hybride, associant les structures sociales héritées (clans, lignages) et des modes de gouvernement imposés par l'Etat. Cet Etat central est ainsi peu impliqué au quotidien dans la régulation locale (police, justice), mais il a imposé la structuration administrative actuelle, en communes et en *fokontany*<sup>18</sup> (décidée en 1972 et confirmée par les politiques de décentralisation récentes) ; ce sont les autorités *fanjakana* (émanation de l'Etat). L'élection du Maire, et celle du Président (ou, très rarement, de la Présidente) du *fokontany* constituent ainsi des événements majeurs de la vie locale. Ces élections sont généralement dominées par des critères lignagers ou claniques. Par exemple, les 4 présidents qui se sont succédés depuis que Beamalo est devenu un *fokontany* sont du même clan Tanosy, le clan Tesindro, clan dominant sur ce site. Le Président occupe une place centrale dans la vie locale, à l'interface des autorités lignagères et du monde extérieur, les acteurs de l'aide en particulier (dont il tire une part importante de sa légitimité) (encadré 3). En dessous du *fokontany*, à l'échelle du hameau, ce sont les « anciens » (chefs de lignages), qui assurent l'essentiel de la régulation locale, dans le *kaomity*, autorité à la fois administrative et coutumière.

Ces autorités locales sont censées s'appuyer sur les *dina*. Principal mode de régulation hérité des traditions, il s'agit d'un ensemble de règles appliquées au sein d'une communauté identifiée, un clan, un lignage ou désormais un *fokontany*. Ces conventions sociales concernent tous les aspects de la vie locale, en particulier la régulation des conflits, les pratiques de protection contre l'insécurité, les dispositifs de sanction à l'encontre des contrevenants.

---

<sup>17</sup> Cette notion de *destitution*, issue de la littérature des *livelihoods*, intègre des éléments matériels (ne pas couvrir ses besoins essentiels, ne plus disposer d'actifs productifs), mais aussi des éléments psychosociaux : est *destitute*, celui ou celle qui ne « compte plus » au sein de sa communauté, qui doit s'appuyer sur l'assistance extérieure (proches, ONG, etc.) pour espérer satisfaire ses besoins essentiels, au-delà même d'aléas ponctuels (Devereux, 2003).

<sup>18</sup> Une autre entité est fréquemment citée dans les entretiens, il s'agit du *Fokonolona* qui signifie le peuple, autrement dit, le terme désigne les habitants des fokontany. La dissociation entre fokontany et fokonolona est peut-être la marque de la superposition entre le pouvoir lignager et le pouvoir fanjakana (administratif, de l'Etat).

### Encadré 3 : L'exemple du Président du *fokontany* Beamalo

Le Président est Tesingy (Tanosy). Dynamique, lettré, il a de bonnes relations avec les acteurs de l'aide. Il se dit dans le village qu'il a détourné une partie des motoculteurs issus d'un projet d'appui au maraîchage pour son intérêt propre. Il est aussi président de l'union des organisations de producteurs de Beamalo (OPB). Certains membres s'agacent de ses agissements, mais ils n'osent pas s'opposer frontalement à lui. Il demeure protégé par le maire en exercice, dont il est proche. Il s'efforce aussi de respecter les autorités lignagères en organisant toujours les réunions chez lui. Il connaît tout le monde, utilise beaucoup de crédit téléphonique pour rester en contact avec les uns et les autres, rend de nombreuses visites lorsque qu'il vient à Ambovombe. Il a de très bonnes relations avec tous les bailleurs, ce qui facilite aussi l'installation des projets dans la localité. En restant utile à sa communauté, il protège son poste, malgré des dérives connues et dénoncées.

L'importance des *dina* varie d'un *fokontany* à l'autre. Ainsi, à Ambazoa, un groupe d'auto-défense avait été constitué, mais son usage en a été détourné à l'avantage des membres du comité d'application des *dina* (le *dinabe*), induisant des tensions entre villageois et la disparition du groupe. A l'inverse, les *dina* sont très respectés par les différents lignages de Beamalo et au-delà de l'ensemble de la commune d'Ambahita. Un exemple de ces règles : En cas de vol de bétail, si les traces de bœufs volés sont perdues dans un *fokontany* précis, les habitants de ce dernier doivent rembourser le triple. La justice n'est saisie qu'en rare cas de refus du *dina*. Les *dinabe* ont d'ailleurs une homologation auprès du Tribunal local, le terme consacré étant *vono dina*, ou « comment éteindre un feu »<sup>19</sup>. Il n'en reste pas moins que les *malaso* (bandits) craignent de s'aventurer sur les terres du *fokontany*, tant ses habitants sont réputés être de bons guerriers, prompts à utiliser leurs fusils et à poursuivre même très loin les voleurs de bétails. On parle alors de *Vala vy* à propos de Beamalo ; « clôture de fer », image d'un enclos à bétail bien fermé, inviolable. A tel point que Beamalo constitue parfois une zone de repli pour les *fokontany* voisins, afin de protéger leurs zébus en cas d'attaque prévue des *malaso*.

Ce caractère hybride de la régulation locale, à la fois formelle et informelle, s'observe aussi dans les règles foncières. L'accès à la terre présente diverses modalités, en principe toutes contrôlées par le président du *fokontany*. Il se fait d'abord par héritage, mais il est aussi facilité par la relation matrimoniale établie avec ceux qui possèdent des terrains de cultures. Différentes modalités de prêt existent aussi. Ainsi, à Ambahita, il existe le système de métayage entre propriétaires de terre et métayers, ou entre personnes ayant des semences et celles qui ont des champs à cultiver. Des ventes formelles de terres s'observent aussi, en particulier depuis la réforme foncière de 2005, qui a visé à la « formalisation des droits fonciers » (Bouquet, Anseeuw et Burnod, 2016). Ces ventes sont en particulier le fait de ménages en difficulté, qui vendent certaines de leurs terres à des *Mpanarivo* (qui peuvent être des membres de la famille), pour faire face à des obligations sociales ou pour reconstituer un cheptel. Enfin, on relève à Anjamahavelo des mises à disposition gratuites de terrains, appelées « donations ». Cela se passe généralement au sein d'une famille. Mais cela s'observe aussi chez des *Mpanarivo* qui octroient certains de leurs terrains à des ménages vulnérables ou à de nouveaux arrivants, à l'instar des colons qui accordaient des lopins à certains de leurs

---

<sup>19</sup> Il s'agit de l'amende, prévue par le *dina*, qui, si elle est bien versée, arrête la procédure. A défaut, cette dernière se poursuit devant le Tribunal.

ouvriers. En l'absence de toute démarche officielle, le propriétaire peut récupérer son terrain à tout moment, ce qui crée une évidente relation de dépendance de l'occupant vis-à-vis du propriétaire.

### ***La gestion des conflits***

L'analyse empirique confirme que l'entrée du conflit est pertinente pour comprendre les dynamiques d'un système social. Tout d'abord, sur le plan de la prévention des conflits, notons le rôle encore prégnant de la parenté par plaisanterie. Cela permet une cohabitation apaisée entre différents clans et lignages, en particulier entre Tanosy et Tandroy. La parenté à plaisanterie est un facteur de cohésion sociale : on peut se dire les choses ouvertement par plaisanterie et la fâcherie est interdite (il est tabou de se battre), cela constitue un facteur de flexibilité dans une société très stratifiée et régie par de nombreuses obligations sociales (Hébert, 1958 ; Ottino, 1998 ; Moizo, 2008). Un autre facteur de bonne cohabitation entre lignages est leur relative spécialisation, qui permet des complémentarités et donc incite à une bonne entente. Par exemple, à Beamalo, Les Tanosy étant riziculteurs, les Tandroy davantage tournés vers l'élevage et les cultures pluviales, cela contribue à la bonne entente entre les uns et les autres. A Ambazoa, la distinction se fait entre ceux qui sont pêcheurs et ceux qui ne le sont pas. A Anjamahavelo entre ceux qui travaillent pour les colons et ceux qui sont propriétaires-exploitants.

Ces modalités hybrides de gouvernement et de cohésion sociale n'empêchent toutefois pas l'émergence et la persistance de conflits au sein des *fokontany*. C'est à l'échelle du hameau, via le *kaomity*, que se règlent la quasi-totalité de ces conflits. S'ils dépassent cette échelle, les autorités lignagères (chefs de lignages) font appel aux autorités *fanjakana* (chefs de *fokontany*, maire ou tribunal). Trois sources principales de conflits sont relevées : l'accès à la terre et à l'eau (des conflits de limites de parcelles aux revendications foncières plus globales, pour les clans qui s'estiment défavorisés ou spoliés) ; le pouvoir détenu par les uns, dont d'autres s'estiment victimes ; l'accès à l'aide apportée par les projets, le ciblage étant contesté par ceux qui n'en bénéficient pas ou qui s'estiment lésés. Ces conflits sont, on le voit, très en lien avec les inégalités d'accès aux ressources-enjeux au sein des *fokontany*.

### **2.3. Les *fokontany*, des systèmes inégalitaires**

Car, là encore, loin de l'image de communautés homogènes, unies dans une pauvreté partagée, les trois *fokontany* s'avèrent être des systèmes inégalitaires. Ces inégalités se matérialisent dans l'habitat (encadré 4), elles sont à la fois ancrées historiquement et évolutives. Elles se fondent aussi sur le genre, même si cette catégorie ne peut être étudiée isolément.

#### ***L'ancrage historique des inégalités***

Les inégalités sont très largement liées à l'histoire du peuplement des *fokontany*, avec une domination des premiers occupants de la zone ou des fondateurs du lieu. Cela est particulièrement vrai dans deux d'entre eux. A Ambazoa, le lignage Tenamirie, constitué des premiers occupants, est dominant. Ses membres occupent une partie importante des bonnes terres cultivables. Les membres du lignage Tefotake, arrivés eux aussi précocement, occupent une autre partie des bonnes terres, certains se sont lancés dans l'activité de pêche.

#### ***Encadré 4 : L'habitat, un marqueur des inégalités locales.***

Les inégalités socioéconomiques sont marquées par les différences d'habitat. Quatre types de logements sont observables. Les plus précaires se trouvent à Anjamahavelo et à Ambazoa. Il s'agit de huttes construites exclusivement avec des végétaux. Ce sont généralement les nouveaux venus dans la *fokontany*, qui les occupent, sur un terrain mis à leur disposition par un ou une Mpanarivo locale (cf. infra). Il arrive que ces huttes soient occupées par d'anciens résidents du *fokontany*, matérialisant des processus de déclin des conditions d'existence et du statut social de ces habitants. L'habitat le plus courant demeure la maison construite entièrement en bois, souvent sur pilotis. Le troisième type est la maison en bois avec toit en tôle (photo), elle concerne les familles en situation socioéconomique plutôt favorable. Il est à noter qu'à Ambazoa, certaines sont entièrement en tôle, ce qui constitue à un signe ostentatoire de richesse, mais dont la pratique se développe également du fait du renchérissement des planches en bois, lié à la rareté de la ressource dans la région. Enfin, les maisons construites en « dur », avec des toits en tôles, constituent l'habitat, rare, des plus aisés.

Un exemple d'habitat à Ambazoa



*La case principale (toit en tôle) mesure 3x4m environ. Une petite case est réservée à la cuisine, Des petites cases pour la douche et les toilettes se trouvent un peu à l'écart.*

Un exemple d'habitat précaire à Anjamahavelo



Les Temandribaty sont arrivés après les deux premiers lignages. A l'origine agriculteurs, ils sont désormais souvent pêcheurs, un changement d'activité largement dû à un manque de bonnes terres, déjà occupées, et celui, lié des espaces disponibles dans les zones d'habitation.



Ils ont alors fondé le hameau de Mandribaty se trouvant à 4 km, au Sud-est d'Ambazoa II, près de la mer. L'importance de la pêche dans le système d'activité est ainsi révélatrice de la hiérarchie historique des lignages.

A Anjamahavelo, Les premiers installés ont été les Tanjeke. Agropasteurs, ils ont occupé les terres les plus fertiles, pour la plupart situées au bord de la rivière de Mandrare. Ils ne travaillent pas dans les plantations de sisal, ils s'y refusent en dénonçant depuis toujours un accaparement des terres, induisant en particulier de moindres disponibilité de pâturages. Les clans Tesomangy sont arrivés avec les colons, installés par eux pour travailler dans les plantations. Les colons leur ont octroyé quelques terres pour les habitations et pour les activités vivrières. Mais les terres octroyées sont généralement peu fertiles, surtout bonnes pour la culture du manioc. On a donc un conflit foncier ancien et latent entre Tanjeke et Tesomangy. Les premiers se plaignent des seconds, considérés comme des défenseurs des intérêts des colons, permettant le maintien d'une emprise de ces colons sur les champs de sisal et les réserves naturelles. Les Tesomangy surveillent ces terrains et appliquent les sanctions imposées par les colons en cas de divagation des bœufs. En retour, les Tesomangy se plaignent de leur accès limité à la bonne terre (proche de la rivière Mandrare), les Tanjeke refusant de leur céder quelques lopins de ces terres.

A Beamalo, les choses ont été un peu différentes. Si les Tanala ont été les premiers occupants de la zone, ce sont bien les membres du Clan Tesindro (Tanosy), riziculteurs arrivés plus tardivement, qui ont fondé le village de Beamalo, vers 1920. Les Tesindro se sont enrichis grâce à la culture du riz et ont acquis une position dominante. Les chefs de *fokontany* qui se sont succédés à Beamalo 2 sont tous issus de ce clan.

### ***Des inégalités renforcées par la « modernité »***

Emprise foncière et domination socio-politique s'entretiennent ainsi mutuellement, dans les trois *fokontany* étudiés. Mais la dynamique des inégalités n'a pas qu'un ancrage historique lointain, elle s'alimente aussi des relations entre les *fokontany* et le monde extérieur, et des influences que ce dernier exerce sur les systèmes sociaux locaux.

Il en est ainsi de certaines évolutions des obligations cérémonielles. Ces évolutions sont en partie liées à la pénétration du christianisme, vécu par certains, en particulier parmi les plus aisés, comme une opportunité pour se défaire d'obligations sociales jugées trop lourdes. Ainsi, l'usage Tandroy est le sacrifice des zébus du père pendant la cérémonie funéraire de ce dernier. Ce qui fait dire « Ny Tandroy tsy mandaovo » : les Tandroy n'héritent pas. Un manquement à cette règle prive l'héritier de la protection du défunt (Taninandrok'olobe : coup de soleil). Mais devenus Chrétiens, certains craignent moins cette absence de protection, et sacrifient moins de bœufs. C'est le cas à Ambazoa, où environ 70% des habitants se réclament de la religion chrétienne. Le fait de ne plus sacrifier la totalité du troupeau permet ainsi aux familles aisées de poursuivre des dynamiques d'accumulation, d'une génération à l'autre. De même, la réforme foncière de 2005, en facilitant les acquisitions foncières, a permis aux ménages aisés d'accumuler plus de capital foncier, en particulier en achetant des terres aux familles en difficulté on l'a vu.

Mais, plus encore, les membres des lignages dominants sont souvent dans des positions favorables pour capter les bénéfices de l'intégration des *fokontany* dans la société englobante,

et en particulier dans le monde de l'aide. Ainsi à Ambazoa, parmi les Tenamirie (lignage dominant, primo-occupant), on trouve beaucoup « d'intellectuels » : Officier général à la Gendarmerie, fonctionnaires de Région de l'Androy, Maire de la Commune d'Ambazoa, Chef quartier de Namirie et à la fois Agent Communautaire de Nutrition de l'ORN de l'Androy, etc. Ce sont bien des processus de cumuls de types de pouvoir qui sont à l'œuvre, entre légitimité héritée, accumulation matérielle et assise politique locale. Le cas de l'*ombiasy* (devin guérisseur) d'Ambazoa est par exemple significatif de ce processus : il s'enrichit à la fois grâce aux cérémonies et du fait de ses relations avec les autres *mpanarivo* et avec les autorités locales.

Le « projet » constitue ainsi, on l'a dit, un enjeu local d'importance, à la fois marqueur des inégalités socio-économiques, facteur d'accroissement de ces inégalités, et source de conflit. Considérons cette fois le cas d'Anjahavelo. Tous les projets de développement sont accaparés par les Tanjeke, pour les raisons suivantes : Les projets/programmes relatifs à l'agriculture exigent que les bénéficiaires soient des propriétaires fonciers, seuls les Tanjeke remplissent cette condition, alors que les Tesomangy sont ouvriers dans les plantations de sisal ; les Présidents du *fokontany*, Tanjeke, ont systématiquement orienté les projets vers les membres de leurs familles ; le niveau d'éducation, d'ouverture, et donc d'attractivité pour les intervenants extérieurs, est en moyenne plus élevé chez les Tanjeke. Cette captation est contestée par les Tesomangy, sans grand succès.

A Beamalo, ce sont les Tanosy qui, disposant de plus grandes superficies que les Tandroy, et montrant généralement une image dynamique et ouverte, bénéficient davantage des projets d'appui ; via par exemple l'adoption de nouvelles techniques culturelles promues par les projets (motoculteurs au niveau de l'union des OPB).

### ***Une domination masculine ?***

Outre le clan et l'histoire, les inégalités d'accès aux ressources-enjeux se fondent aussi sur le genre. Mais de nouveau ici, la réalité est plus complexe que celle d'une domination masculine non contestée. Cette domination s'exprime dans les règles de transmission des capitaux essentiels, la terre et le bétail : les terres et les troupeaux se transmettent par les hommes. Même si les femmes célibataires (souvent divorcées) qui habitent chez leurs parents ont aussi des droits fonciers, cet accès différencié au foncier et au bétail peut largement expliquer pourquoi les femmes déclarent plus fréquemment que les hommes que leur revenu ne leur permet pas de subvenir à leurs besoins (cf. supra, tableau 5) ; elles disposent au départ de capitaux bien plus limités (tableau 10).

La domination masculine apparaît aussi dans les règles matrimoniales. Les mariages arrangés (*valy body*) subsistent dans ces *fokontany* : on marie la fille, encore bébé parfois, avec un *mpanarivo*, et quand elle arrive à la puberté (vers 12 ans), le mariage se conclut, la fille part chez son mari. Mais souvent cela conduit à des séparations dès que la fille est en âge de divorcer. On voit bien ici toute l'ambivalence de cette pratique, en termes d'*agency* : la jeune fille concernée se voit contrainte d'accepter ce mariage, mais cela permet à sa famille de se rapprocher d'un *mpanarivo*, d'espérer pouvoir compter sur son appui en cas de difficultés. Il n'est donc pas surprenant de constater que cette pratique du mariage arrangé demeure acceptée surtout par les ménages les plus vulnérables. Le *tandra* joue aussi un rôle de protection sociale, pour les femmes (encadré 5).

**Tableau 10. Propriété foncière des chef(fe)s de ménages selon le genre**

		Aucune parcelle	Non propriétaire	Propriétaire exploitant	Total
<i>Genre</i>					
Homme	N	19	56	369	444
	%	4%	13%	83%	100%
Femme	N	Ns	ns	ns	
	%	12	23	62	97
		12%	24%	64%	100%
		+	+	ns	
N		31	79	431	541

**Notes:** + (resp.-) signifie qu'il y a une attraction significative et positive (resp. négative) entre la ligne et la colonne considérée. La statistique considérée est le R ajusté de Pearson qui suit une loi normale centrée réduite.

*Source : Base de données MAPNET (Gondard-Delcroix et al., 2019), calcul des auteurs*

#### **Encadré 5 : Le Tandra, une forme d'épargne de précaution pour les femmes ?**

Le *tandra* est un don émanant d'un oncle maternel, lors de la circoncision du fils. Il est davantage pratiqué par les Tanosy que par les Tandroy, mais aussi davantage dans les familles aisées, car il nécessite une certaine aisance de l'oncle maternel. Il est tabou de vendre des *tandra*. Le *tandra* appartient à la mère jusqu'au 18 ans du fils. Mais, en contrepartie, le fils se doit de s'occuper de sa mère, il ne doit pas la laisser sans zébu, puisqu'elle lui a gardé le *tandra* jusqu'à sa majorité. Le *tandra* provenant toujours de l'oncle maternel, cela renforce aussi la position de sa sœur, la mère du circoncis. Le rôle du *tandra* est particulièrement important en cas de séparation ou de veuvage. La femme peut rentrer dans le village de ses parents ou bien habiter chez son fils aîné, dans le village de son ex-mari. Elle bénéficie alors d'autant plus souvent d'un lopin de terre de son fils qu'il y a eu *tandra* pour ce fils. Lorsqu'il y a une séparation ou décès du mari, deux possibilités. Si le père n'a pas reconnu les enfants (pas mariés), la femme rentre chez ses parents et dépend de son père ou de son frère pour l'accès à des ressources.

Enfin, cette domination, comme dans de nombreuses sociétés paysannes, se manifeste dans la répartition des activités et dans la gestion des revenus. Les tâches domestiques, de reproduction sociales, incombent aux seules femmes. L'élevage des zébus est réservé aux hommes, alors que les femmes se consacrent au « petit » élevage, des volailles surtout, qui a longtemps été négligé par les hommes. Les activités agricoles sont généralement réparties comme suit : les hommes se chargent de labour, du pompage de l'eau, les femmes de l'entretien des parcelles, semis et récoltes étant des tâches partagées. Les femmes mènent en outre des activités spécifiques (vannerie, vente du lait et des œufs, etc.). Mais ces activités, encouragées par les maris, n'impliquent pas, pour la plupart des épouses, une réelle autonomie budgétaire. Elles ont à rendre des comptes aux maris, ceux-ci décidant généralement de l'usage qui est fait des recettes. Il en va de même des sommes touchées au titre du « Cash Transfer » ou d'autres aides, nous y reviendrons.

Mais dans les trois *fokontany*, diverses réalités nuancent fortement cette vision d'un système socio-écologique uniformément dominé par les hommes. L'intégration des *fokontany* dans le système englobant a ici une influence majeure. Cette influence passe d'abord par l'école. Dans beaucoup de familles relativement aisées, les garçons vont moins à l'école que les filles, parce

qu'ils gardent les troupeaux, source principale de richesse et de prestige social. Ces femmes deviennent ainsi plus « instruites », pouvant accéder à des postes d'institutrices, à des fonctions de responsabilité dans les groupements (secrétaires, trésorières), devenir « mère leader ». Bien que les filles stoppent leur scolarité lorsqu'elles se marient, elles peuvent être ensuite dans une position favorable pour faire le lien avec l'appui extérieur.

L'importance de cette aide constitue ainsi un autre facteur d'*empowerment* des femmes dans les *fokontany*. Les intervenants extérieurs (le GRET par exemple) encouragent, voire exigent la participation des femmes dans les projets. Certes cette participation peut être en partie factice, d'abord destinée à respecter les codes des acteurs de l'appui. Et ce sont toujours les hommes qui, la plupart du temps, parlent officiellement sur la place du village dans le cadre des différentes réunions internes au village, ou en lien avec les intervenants extérieurs. Mais, au sein des associations, les femmes jouent un rôle parfois central. La parole des femmes est ainsi davantage entendue dans ces trois *fokontany* qui ont fait l'objet d'un nombre conséquent d'interventions, que dans d'autres *fokontany*, plus enclavés, moins appuyés.

Certaines femmes deviennent « cheffes de ménage », du fait du départ ou du décès du mari (et d'un refus de se plier à la règle de la prise en charge par le frère du mari), ou encore d'une séparation du couple. Il y a d'autant plus de femmes dans ce cas que la mobilité de travail des hommes est importante (cf. infra). Ces femmes disposent donc une plus grande autonomie de décision, mais leurs ménages se révèlent aussi plus vulnérables, plus pauvres que la moyenne.

#### **Encadré 6 : Claudine, femme dominante d'Anjahavelo**

Claudine (environ 60 ans) est la nièce de Retsivala . C'est la femme forte du village. Elle dispose de beaucoup de terres, non pas reçues par héritage puisque cela lui demeure interdit, mais achetées ou prises en gages de prêts. Elle met certaines de ses terres à disposition de nouveaux arrivants, initiant ainsi une relation de dépendance avec ces derniers, qui lui resteront redevables. De même, à chaque crise alimentaire, sa position se renforce, puisqu'elle a des stocks et assez d'argent pour aider les plus vulnérables. Elle est commerçante et usurière. Les cinq enfants qu'elle a eus avec son premier mari ont tous fréquenté l'école, une de ses filles poursuivant ses études à Fort Dauphin. Elle a renforcé sa domination locale en se mariant avec Feroce Tesevohitse, avec qui elle a eu 4 enfants. Riche, très connu des organismes d'appui, il a été Président du *Fokontany* jusqu'à son décès. Claudine est aussi présidente de la tontine Tohanaina. Comme d'autres femmes puissantes, elle contourne les règles de l'héritage en achetant des terres. Elle octroie des terres à des migrants Tamandrare (cf. supra), rendant ces derniers redevables. Cela lui permet d'avoir accès aux aides destinées aux ménages vulnérables et de disposer à bon compte d'une force de travail agricole supplémentaire. Elle a une grande influence au village, mais cette influence est très controversée chez les Tesomangy.

Les inégalités de genre peuvent enfin être contrebalancées par d'autres inégalités, de statut, de richesse. Certaines femmes, par leur origine familiale et par leur trajectoire, acquièrent localement une importance majeure, telle Claudine, une *mpanarivo* d'Anjahavelo (encadré 6). Telle encore, à Ambazoa, la sœur du maire sortant, agente communautaire de nutrition, qui est devenue Présidente du *fokontany*, fait assez rare. L'inégalité lignagère domine ici l'inégalité de genre. Il est donc important d'une part aussi de s'attacher aux inégalités intra-féminines (ce sont les filles des familles aisées qui sont aussi les plus instruites), d'autre part de voir comment différentes dynamiques sociales peuvent tantôt se cumuler, tantôt se compenser.

### 3. Les *fokontany*, des systèmes vulnérables

Les dynamiques de vulnérabilités à l'œuvre dans le Sud Malgache sont très liées aux pressions sur les ressources naturelles. Mais elles vont au-delà. C'est bien à une insécurité multiforme qu'ont à faire face les ménages des trois *fokontany*.

#### 3.1. Les ressources naturelles au cœur des dynamiques de la vulnérabilité

Les ressources hydriques d'une part, les disponibilités foncières d'autre part, déterminent largement les trajectoires collectives et individuelles observables dans ces *fokontany* du Sud malgache.

#### Aléas pluviométriques et vulnérabilité hydrique

Les trois *fokontany* connaissent un climat aride (Ambazoa et Anjamahavelo) ou sub-aride (Ambahita), caractérisé par une pluviométrie faible et irrégulière, qui lorsqu'elle diminue en dessous de son niveau moyen, provoque rapidement des crises alimentaires, appelées *kéré*. Même les « bonnes années », la soudure dure environ 4 mois (tableau 11).

**Tableau 11. La durée « normale » de la soudure**

	Beamalo 1	Ambazoa 2	Anjamahavelo	Total
<i>Durée de la période de soudure (mois)</i>				
Moyenne	3,9	4,4	4,4	4,2
Ecart-Type	1,8	1,7	2,5	2,1
	-	+	ns.	
Effectif total	193	176	172	

**Notes:** + signifie que le test de différences de moyennes est significatif et positif; - signifie que le test de différences de moyennes est significatif et négatif; ns. Test de différence de moyennes non significatif

*Sources : Base de données MAPNET (Gondard-Delcroix et al., 2019), calcul des auteurs*

A Ambazoa, la pluviométrie considérée comme un point de bascule est à 300 mm par an. En-deçà, la probabilité d'un *kéré* est très élevée. A ce volume global s'ajoute deux facteurs, tantôt aggravant, tantôt atténuant le risque de disette. En premier lieu, l'importance des vents, qui peut provoquer une forte dessiccation des plantes cultivées. En second lieu, l'irrégularité des pluies peut diminuer la production, en particulier lorsqu'il y a un écart trop important entre les premières pluies (qui marquent le démarrage du cycle cultural) et les deuxièmes. Il faut enfin préciser que les sols par leur nature dominante, cristalline, ne retiennent que peu l'eau de pluie. Si on ajoute à cela les difficultés récurrentes de l'approvisionnement en eau pour la consommation humaine et animale, il n'est pas difficile de conclure que cette problématique de l'eau constitue une dimension majeure de la vulnérabilité du système socio-écologique local.

L'absence des pluies pendant la période de semis, au mois de novembre, constitue un risque majeur. Les semences sont alors perdues. Face au constat d'un retard croissant des pluies (sur février et mars) et à ses conséquences en termes d'insécurité alimentaire, des semences de maïs plus adaptées, à cycle court, ont été diffusées, et largement adoptées par les agriculteurs.

De même, le fait de disposer d'outils de traction animale permet de labourer rapidement une grande superficie, dans le court laps de temps favorable. Les agriculteurs qui en disposent sont ainsi moins vulnérables aux évolutions pluviométriques que ceux qui sont limités à des pratiques manuelles.

A Beamalo, la pluviométrie annuelle moyenne est plus élevée, à 800 mm, ce qui explique sans doute la durée moyenne plus faible de la soudure « normale ». Mais la pression sur la ressource hydrique y est aussi plus importante, du fait des transformations des systèmes d'activités, sous l'impulsion des projets et du désenclavement de la zone (piste praticable toute l'année). Autrefois à vocation surtout pastorale, la zone est devenue de plus en plus une zone agricole. La savane arbustive devient alors champs de manioc et d'arachide. Beaucoup de ménages contribuent aussi au développement de la culture maraîchère, appuyée par différents projets. Mais ce maraîchage pourrait à terme être menacé par les limites de la ressource hydrique.

**Tableau 12** : les principales étapes de l'histoire d'Anjamahavelo

Date	Evènements	Descriptions et commentaires
1971	Inondation	Déplacement vers Anjamahavelo et première installation
1974	Prospérité	Année de référence de l'abondance, bonne pluviométrie, et bonne production
1975	Création du marché	Suite à la bonne récolte de 1974, beaucoup de collecteurs étaient venus pour acheter des produits locaux (manioc, maïs, etc.) d'où la création du marché.
1980	Kere, ceinture vy	1ère grande famine suite à la sécheresse
1983	Kere, Akanjo malalaka	2ème grande famine suite à la sécheresse
1993	Kere, harikatoke	3ème grande famine
1996	Kere	4ème grande famine
1999	Kere malalaka akanjo	5ème grande famine, même intensité que celle de 1983
2009 à 2014	Malaso	Grande insécurité. Les vols de bœufs se généralisent. Beaucoup de ménages en sont victimes. L'agriculture est impactée faute de bœufs de trait.
2016	Kere	6ème grande famine
18 mars 2019	Décès du Pdt du fokontany	Changement des rapports de force au niveau du fokontany

Source : Auteurs, enquêtes systémiques, décembre 2019

L'importance de l'aléa pluviométrique s'observe dans l'histoire des trois fokontany. Considérons l'exemple d'Anjamahavelo (tableau 12). Suite à des sécheresses récurrentes, en 1971, une partie de la population de Tsimananada a migré au bord de la rivière Mandrare, afin d'y trouver des terres plus fertiles. Mais de fortes précipitations de cette année 1971 ont fait déborder la Mandrare, conduisant les familles à s'installer dans leur habitat actuel, un peu plus éloigné des berges, et donc moins vulnérables aux crues. Les familles dominantes disposent d'importantes parcelles irriguées en bord de rivière ; il y a là un enjeu local majeur, marqueur de différenciation sociale. Depuis sa création, 6 épisodes de kéré ont marqué les

habitants du *fokontany*, tous liés (principalement) à des déficits pluviométriques. Les kéré les plus marquants demeurent avec une dénomination dans la mémoire collective. Celle de 1980, « ceinture vy », signifie que la population serre la ceinture de fer. Celles de 1983 et de 1999, « akanjo malalaka », fait référence au fait que les gens, amaigris, flottent dans leurs vêtements. La sécheresse en cours en 2020-2021 s'annonce particulièrement marquante, et apparaîtra très certainement dans la mémoire collective des habitants d'Anjahavelo, et plus largement dans celle des populations du Sud malgache.

### **Des ressources foncières qui s'amenuisent**

Avec la ressource hydrique, deux autres ressources-enjeux sont le foncier et le bétail (tableau 13). Le nombre moyen de zébus est relativement faible, avec des écarts importants, représentatifs des inégalités locales. C'est à Anjahavelo que le nombre moyen de zébus est le plus faible, en lien avec l'importance du salariat sisalier. Cette spécificité se retrouve dans les statistiques du statut foncier, avec une proportion plus importante de chefs de ménages se déclarant sans aucune parcelle. Dans les trois fokontany, le statut foncier dominant demeure la propriété, entendue au sens coutumier du terme, d'une reconnaissance locale d'un droit exclusif d'usage d'une parcelle.

Au-delà du statut déclaré lors de l'enquête, il convient de considérer les dynamiques foncières. A Ambazoa, la pression foncière reste faible, même si la ressource ligneuse disponible localement diminue régulièrement, contribuant à la hausse du prix des planches pour la construction des habitats. A l'inverse, à Ambahita, on observe une saturation de l'espace cultivable. Cette saturation est en partie liée à la segmentation de l'espace hérité des ancêtres ; les espaces dédiés aux pâturages (du côté de Tanambao) ne peuvent être mis en culture, c'est pour l'instant encore *fady*. Elle est aussi due à la croissance démographique. Les clans qui le peuvent ont désormais tendance à acheter ou louer des terrains de cultures aux habitants des *Fokontany* limitrophes. Ceux qui ne le peuvent pas (clans Tevohidava et Zafimarozaha) sont confrontés à une diminution de la superficie cultivable par ménage. Là encore, l'enjeu foncier contribue fortement aux différenciations sociales locales.

**Tableau 13. L'accès à la terre et au bétail**

	<b>Beamalo 1</b>	<b>Ambazoa 2</b>	<b>Anjahavelo</b>	<b>Total</b>
<i>Propriété foncière</i>				
Aucune parcelle	2.63 % Ns	2.30 % Ns	<b>12.79 %</b> +	31
Non propriétaire	<b>22.63 %</b> +	9.20 % Ns	11.63 % ns	79
Propriétaire	74.74 % Ns	88.51 % Ns	75.58 % ns	426
<i>Nombre de zébus</i>				
Moyenne	3,2	1,6	0,7	1,9
Ecart-Type	5,9 +	2,4 -	1,8 -	4,1

Notes: + (resp.-) signifie qu'il y a une attraction significative et positive (resp. négative) entre la ligne et la colonne considérée. La statistique considérée est le r ajusté de Pearson qui suit une loi normal centrée réduite.

Sources : Base de données MAPNET (Gondard-Delcroix et al., 2019), calcul des auteurs

A Anjamahavelo, la pression sur la ressource foncière est d'une autre nature, du fait de la coexistence de deux systèmes, une économie de plantation sisalière (doublée d'une réserve naturelle) et une agriculture familiale. Les agriculteurs familiaux souhaitent accéder à plus de terres, pour agrandir leurs exploitations ou installer leurs enfants, ou pour faire paître leurs troupeaux. Quant aux salariés du sisal (les *mpiasa*), ils tentent d'obtenir eux aussi des lopins plus grands, et plus proches de la rivière.

### 3.2. Des ménages confrontés à une adversité multiforme

Le croisement des données d'enquêtes collectées et des entretiens réalisés permet d'une part de mettre en évidence l'importance des chocs dans les trajectoires des ménages, d'autre part les limites des pratiques individuelles de sécurisation des conditions de vie.

#### La prégnance des chocs

Sur l'ensemble des 3 sites ce sont 98% des personnes enquêtées qui ont connu au moins un choc au cours des 12 derniers mois, et 64% déclarent avoir subi plusieurs chocs. Au cours de l'enquête, il leur a été demandé si elles avaient subi, au cours des 12 derniers mois, des chocs sur l'accès à la santé, la scolarisation des enfants, l'accès à l'alimentation et la satisfaction des obligations sociales. Cette dernière modalité, qui est en général non considérée comme un besoin essentiel, a été ajoutées en raison de l'importance des pratiques ritualisées et des échanges dans l'organisation sociale. Il a également été demandé aux personnes enquêtées de déclarer si elles avaient subi des chocs sur certains de leurs moyens d'existence (cultures, bétail, habitat), si le ménage avait subi un décès et enfin si leur ménage avait fait l'objet de vols. Les réponses obtenues sont synthétisées dans le tableau 14.

**Tableau 14. Pourcentage des ménages touchés par les chocs et des difficultés**

	Beamalo	Ambazoa	Anjamahavelo	Hommes	Femmes	Total
Choc alimentaire	89,6	98,9	87,2	92,8	91,2	91,9
Obligations sociales	78,8	87,5	83,7	84,3	82,4	83,2
Maladie/soins	79,8	85,2	83,7	80,7	84,3	82,8
Difficulté pour l'écolage	39,4	51,7	61,6	48,9	51,6	50,5
Choc sur les cultures	96,3	98,8	85,9	96,0	92,3	93,8
Décès	43,7	48,6	80,6	54,5	58,8	57,0
Choc sur le bétail	42,6	34,7	47,7	42,3	41,2	41,7
Délinquance	10,0	2,3	13,5	8,1	9,0	8,6
Choc sur l'habitat	3,2	4,6	10,0	6,3	5,5	5,8

Source : Base de données MAPNET (Gondard-Delcroix et al., 2019), calcul des auteurs

Quelques idées forces émergent de la lecture de ce tableau. Tout d'abord, les chocs sur les cultures et les chocs sur l'alimentation concernent plus de 9 ménages sur 10, renvoyant à l'importance de l'insécurité alimentaire dans ces zones. Ensuite, les obligations sociales concernent plus de 8 ménages sur 10 rappelant la forte influence des cérémonies sur les trajectoires des ménages. Ce chiffre fait écho aux récits de vie qui montrent que les obligations sociales liées aux cérémonies contribuent largement aux trajectoires de déclin d'un grand nombre de personnes interviewées (encadré 7).



Le choc sur les cultures est le plus important. En effet, plus de 93% des personnes interrogées se disent concernées. Viennent ensuite les difficultés d'accès à l'alimentation (92%), aux soins (82%) et les difficultés à honorer ses obligations sociales (83%). On observe toutefois des variations entre les sites. Ainsi, les difficultés d'accès à l'alimentation concernent 98% des ménages d'Ambazoa contre 89% à Beamalo et 87% à Anjamahavelo, confirmant la pénurie alimentaire particulièrement sévère sur cette première zone, et ce malgré des interventions d'urgence (distribution de vivres) répétées. En revanche Ambazoa, plus éloigné des zones où les *Malaso* sont implantés est moins sujette aux vols (2% des ménages contre 10% à Beamalo et 13% à Anjamahavelo). De manière générale, la crainte du vol de détail, d'une d'incursion de *Malaso*, est très fréquemment citée dans les entretiens. Il s'agit d'une menace que les personnes interrogées considèrent comme récurrente, même s'il n'y pas eu d'attaque récente.

Enfin, bien que les profils des hommes et des femmes soient proches, on observe une légère surreprésentation des chocs liés au *care* chez les femmes (maladie, écolage, décès) quand les hommes sont légèrement surreprésentés sur les chocs sur les cultures et sur le bétail. Cela renvoie à la division sexuelle du travail, entre activités de reproduction, majoritairement féminines, et activités de production, dominées par les hommes.

Les entretiens montrent en outre la dynamique cumulative des différents chocs, sur la santé, sur les cultures, en lien avec les obligations sociales, etc., conduisant tantôt à des trajectoires faites de bonnes et de mauvaises périodes, tantôt à des trajectoires de déclin dont il semble difficile de s'extraire (encadré 7).

#### Encadré 7 : la dynamique cumulative des chocs

*Les récits de vie de deux femmes de Beamalo (Mai 2019) présentent des trajectoires, courantes, de déclin, caractérisées par des décapitalisations successives. En cause : le cumul des chocs climatiques et des obligations sociales (cérémonies).*

Il y a des moments où on n'a pas de récolte quand la pluie ne tombe pas. Nos enfants vont à l'école. 2 étudient à Bekily et un ici. Ceux qui sont à Bekily ont des difficultés concernant leurs études car on n'a pas de récolte donc on n'a pas payé l'écolage pendant plusieurs mois. Et ils ne sont allés à l'école qu'en mois d'avril puisque on a eu de récolte d'arachides pour payer leur droit et remplir leur demande. Normalement on élève des poulets et des moutons. Il ne nous en reste plus en ce moment à cause de la famine. La famine était vraiment lourde, et il ne nous restait plus de produits agricoles puisqu'on les vendait sans arrêt et qu'on en consommait également avec nos enfants. On a demandé de l'aide chez les autres gens, comme chez Clara et Honorine. Que ce soit pour l'alimentation, ou financièrement. On a demandé de l'aide chez Zanazafy aussi. On lui a emprunté de l'argent pour acheter de la nourriture pour les enfants pendant la période de famine. On a aussi été atteint par une maladie. Et quand on tombe malade on emprunte de l'argent à Zanazafy pour acheter des médicaments. Cela s'est passé il y a environ 2 ans (en 2017).

Lorsque nous étions en difficulté, nous avons vendu des semences pour subvenir aux besoins de nos enfants. Et quand la période de plantation arrive, comme je n'ai plus de semences, je travaille en cultivant le champ des autres pour élever mes enfants. Cette année, ce sont les petits insectes qui mangent nos cultures. Nos maïs ont été détruits par les chenilles et il n'en reste plus. La culture de riz est détruite par les poux et les chenilles. Et il nous reste plus grand-chose à récolter. On a donc emprunté de l'argent chez Tema qui habite dans notre village, mais elle prend des bénéfiques quand on la rembourse. Tout ce qui reste de nos cultures est juste pour rembourser l'argent que l'on doit.

Les événements malheureux font très mal. Il y a eu le décès du frère du père de mon mari (l'oncle de mon mari). C'était tellement difficile de trouver de quoi payer notre participation aux frais des funérailles. Après, au moment où j'élevais mon 4<sup>ème</sup> enfant, le grand père de mon mari est décédé. Et c'était si difficile de trouver des bœufs pour payer notre contribution. On a dépensé tous nos bœufs car il est originaire d'ici, dans ce village. On a dû payer beaucoup d'obligations pour ce décès.

*Le récit (extraits) de cette autre femme va dans le même sens, celui d'un inexorable appauvrissement et d'un enfermement dans les difficultés, en dépit des aides reçues.*

Après notre mariage, avec mon mari, on a cultivé, et nous avons eu de bonnes récoltes. Ma belle-mère est décédée, on a dépensé nos 30 zébus à cette occasion. Puis il y a eu la période de famine qui s'appelle « Arikatoke », nous avons quand même eu des récoltes de riz pour 7 charrettes. Mais mon beau-père est décédé après Arikatoke, on a dépensé toutes nos richesses pour s'occuper du défunt, on a construit son tombeau, son cercueil, et on a préparé son enterrement. C'était le commencement de la dégradation de notre vie, et jusqu'à maintenant, nous sommes en difficulté. Même si on cultive, les récoltes sont petites, car la pluie manque souvent. Et nos animaux meurent un par un. On emprunte de l'argent quand nous avons faim. Si on ne trouve personne pour emprunter de l'argent, on reste tranquille, on dort avec le ventre vide. Madame Zory, nous a prêté de l'argent et on l'a aidée aussi, lorsqu'elle a été en difficulté. Mon mari était malade, il a eu du paludisme, il y a 1 an (2018). Nous n'avions rien, même pas la nourriture pour mon mari. Alors on a emprunté d'argent à madame Bertha pour acheter des médicaments. On fait du petit boulot et du travail journalier pour rembourser notre dette, on la rembourse petit à petit. Il y avait un moment madame Bertha, nous a demandé de l'aide parce qu'elle a eu des invités. Alors on lui a donné une volaille, enfin qu'elle puisse nourrir ses invités.

Nous avons eu faim durant ces 3 derniers mois de cette année, notre culture n'a pas bien donné car la pluie ne tombe pas souvent et la terre est sèche. On ne mange que des pastèques, matin, midi, soir. On ne peut pas prévoir notre vie car, au début, on croyait que cette année allait être bonne parce qu'il y avait de pluie, mais nos cultures (de maïs, de riz et de manioc) ont été détruites par les insectes. Pour l'année prochaine, je n'espère rien car notre vie est toujours en difficultés. Selon moi, notre niveau de vie ne changera pas.

### ***Faire face à l'adversité***

Pour faire face à l'adversité, les pratiques individuelles et les pratiques interpersonnelles sont prépondérantes. Penchons-nous ici sur les premières. Les entretiens individuels et les diagnostics systémiques montrent que pour faire face aux difficultés, trois types de pratiques individuelles émergent particulièrement. D'une part, la vente ponctuelle de la force de travail, en particulier à Anjamahavelo (une spécificité liée, une nouvelle fois, à l'importance locale du salariat). D'autre part, les pratiques de décapitalisation, à court et moyen termes. Enfin, les pratiques de migrations, saisonnière ou à plus long terme, appelées *karama*.

La décapitalisation concerne souvent les terres du ménage : « Nous avons vendu toutes nos terres, suite aux décès. Maintenant on n'a plus de terre, on cultive sur la terre de quelqu'un d'autre » (extrait du récit de vie d'un homme rencontré à Anjamahavelo, en mai 2019). Elle peut aller jusqu'à la revente des ustensiles de cuisine, une pratique fréquemment entendue lors des entretiens : « Du fait de nos problèmes, nous avons vendu nos assiettes, nos marmites, nos cuillères » (extrait du récit de vie d'une femme rencontrée à Ambazoa, en mai 2019).

**Tableau 15 : Les pratiques face à l'adversité**

	N'a rien pu faire	Pratique individuelle	Pratique interpersonnelle	Pratique organisationnelle	Total
<b>Ensemble</b>					
Soins et maladie	0,7 (-)	38,6 (-)	58 (+)	2,7	100
Scolarisation	13,6 (+)	57,5 (+)	26,4 (-)	2,6	100
Difficultés alimentaires	4,2	43,9	49,7	2,2	100
Obligations sociales	6,4	54 (+)	38,2 (-)	1,3	100
Total (%)	5,4	47,4	45,0	2,2	100
N	90	791	751	36	1668
<b>Ambahita</b>					
Soins et maladie	1,3 (-)	29,2 (-)	68,8 (+)	0,6	100
Scolarisation	27,6 (+)	51,4 (+)	0,6 (-)	0,0	100
Difficultés alimentaires	5,2	42,8	51,4	0,6	100
Obligations sociales	12,5	44,7	42,8	0,0	100
Total (%)	9,2	41,4	49,0	0,4	100
N	51	230	272	2	555
<b>Ambazoa</b>					
Soins et maladie	0,0	34,0	66,0	0,0	100
Scolarisation	7,7 (+)	46,2	46,2	0,0	100
Difficultés alimentaires	0,0	42,8	51,4	0,6	100
Obligations sociales	12,5	44,7	42,8	0,0	100
Total (%)	1,9	43,2	54,7	0,2	100
N	11	246	311	1	569
<b>Ifotaka</b>					
Soins et maladie	0,7 (-)	53,5	38,2	7,6	100
Scolarisation	8,5	67,9	17,0 (-)	6,6	100
Difficultés alimentaires	8,0	48,0	38,0	6,0	100
Obligations sociales	4,2	65,3	26,4	4,2	100
Total (%)	5,1	57,9	30,9	6,1	100
N	28	315	168	33	544

Notes : + (resp.-) signifie qu'il y a une attraction significative et positive (resp. négative) entre la ligne et la colonne considérée. La statistique considérée est le R ajusté de Pearson qui suit une loi normal centrée réduite.

Source : Base de données MAPNET (Gondard-Delcroix et al., 2019), calcul des auteurs

Le *karama* (salaire, en traduction littérale) est une pratique à la fois ancienne et très répandue dans tout le Sud malgache. Elle a une double nature. Elle constitue d'une part une pratique individuelle : on migre en suite à un *kéré* (famine), pour faire face à des difficultés personnelles, pour accumuler un petit capital, pour échapper à des conflits locaux. Le financement des funérailles constitue une motivation courante, pour les familles trop pauvres pour organiser immédiatement la cérémonie et faire face aux dépenses requises. Mais, d'autre part, cette pratique du *karama* peut aussi être une modalité socialisée de sécurisation, donc de protection sociale au sens entendu ici : les migrants (les hommes jeunes pour l'essentiel) envoient de l'argent à la famille, tantôt régulièrement, tantôt en cas de difficultés, lors des funérailles en particulier.

Le *karama* se pratique sur le moyen terme ou à long terme. A moyen terme, une modalité courante, que l'on retrouve dans les trois *fokontany*, est le travail dans les chantiers miniers,

de pierres précieuses (rubis, saphir, agate) ou de pierres industrielles (cordiérite, etc.). Le travail se faisant à l'aide de techniques rudimentaires, il n'est pratiqué que par des hommes jeunes. Les opportunités minières sont d'autant plus importantes qu'elles sont accessibles aux jeunes ne disposant pas du petit capital ou des relations familiales nécessaires pour partir en migration plus lointaine, tels les salariés du sisal à Anjamahavelo (encadré 8). Lorsqu'elles s'amenuisent, cela poussent ces jeunes pauvres à se tourner vers les bandes de *Malaso*, faute d'autres perspectives. On voit ici l'une des manifestations de l'interaction entre vulnérabilité individuelle et insécurité systémique. A Ambahita, de nombreux jeunes Tanosy se déplacent durant la saison sèche, vers Bezaha Mahafaly (ville fondée par des Tanosy), pour y cultiver le riz.

#### Encadré 8 : la trajectoire d'un salarié du sisal

*Ce récit de vie d'un salarié du sisal, recueilli à Anjamahalevo en mai en représentatif de nombreuses trajectoires des salariés du sisal, fondées sur la dépendance au « colon », et, en cas de difficultés, à l'aide des Mpanarivo, faute d'autre recours possible. Le karama apparaît alors comme la seule voie possible de sortie de la misère.*

On s'est connu en 1999. Avant, notre vie n'était pas bien, elle stagnait. Depuis toujours on a travaillé chez les VAZAHA (sisal), mais ça ne suffisait pas parce que le salaire était très bas, donc on a décidé que je partirais à ILAKAKA, au chantier, car le saphir fait beaucoup d'argent. En 2006, je suis revenu ici, sans rien et j'ai retravaillé chez le VAZAHA, c'était notre vie. Donc je fais surtout le HATSAKE (coupe de sisal). Je suis aussi Charpentier et maçon, mais je ne trouve pas cette activité tous les jours, donc je dois continuer à travailler pour le Vahaza, et ma femme aussi. Cela ne nous suffit pas parce que le salaire n'est pas bon, c'est pour ça que notre vie n'est pas bonne. Mais on ne peut rien faire parce que c'est dieu qui a décidé. On sait cultiver, mais on n'a pas de terrain. Ici les terrains sont très chers alors qu'on n'a pas d'argent pour en acheter. J'aimerais faire mon mariage traditionnel, j'aimerais aussi acheter des zébus. Mais ce n'est pas possible pour l'instant. On a 7 enfants, mais 2 sont mort et 5 vivants. On n'a pas le moyen de payer les frais de l'école, les habiller et les autres responsabilités. Les enseignants d'aujourd'hui cherchent fréquemment de l'argent même si on n'a pas alors ils renvoient nos enfants.

Nous sommes peu aidés. Les gens dans le quartier ne nous demandent pas si on veut être membre des associations ou profiter des projets, on n'est au courant de rien, ou alors c'est trop tard. Par exemple, notre enfant devrait être inscrit chez Fiavota, mais il y avait plus de la place pour lui. Avec nos problèmes, il y a juste une seule personne à qui on peut demander de l'aide, c'est Madame Jinobo. Elle nous aide en argent ou en nourriture, cela nous permet de survivre. On n'emprunte que des petites sommes, qu'on pourra rembourser, c'est juste pour nous permettre de manger le jour même. Souvent c'est le soir qu'on mange des aliments chauds, le midi on s'abstient.

A plus long terme, il s'agit de trouver du travail dans des zones plus éloignées qu'elles soient urbaines (Tuléar, Morondava, Mahajunga, Fort-Dauphin, etc.) ou rurales (plaines des fleuves de l'Ouest, périmètres irrigués), et d'y rester parfois plusieurs années. Si l'homme partant au *karama* est marié, l'usage est alors que la femme restée sur place est prise comme seconde épouse par le frère demeurant dans la région, mais les enfants nés pendant l'absence demeurent les fils de la personne en *karama*.

## 4. Les systèmes locaux de protection sociale

Le tableau 15 montre que les personnes concernées par les chocs ont pu la plupart du temps y apporter une réponse. Il montre aussi que si les pratiques individuelles sont dominantes, il existe aussi de nombreuses réponses socialisées, majoritairement interpersonnelles. Ces recours interpersonnels s'articulent, de manière complexe, aux dispositifs de protection sociale déployés par les programmes d'urgence et de développement.

### 4.1. Compter sur les autres

Les recours interpersonnels peuvent être horizontaux (on compte sur des personnes proches de soi), ou verticaux (on reçoit l'appui de personnes « riches »). L'interaction entre le système local de protection sociale et les inégalités au sein des *fokontany* doit alors être interrogée. C'est ici que l'analyse des réseaux, via la nature des relations entre *ego* et *alter*, peut être utilement mobilisée.

#### *Compter sur ses semblables*

En cas de difficulté, le recours privilégié concerne les amis proches, les frères de sang, le système social lignager (pour ceux qui satisfont leurs obligations sociales). Ces modalités de recours sont appelées *Magneky* en langue Tandroy, *Tambiro* en langue Tanosy. L'aide apportée peut être financière, en denrées, en semences ou en travail. L'aide en travail ne s'observe pas uniquement en cas de choc. Elle est aussi sollicitée en période de pic de travail agricole (sarclage, labour, semis). Si l'on fait venir des personnes hors famille proche, on leur paye le repas (le *kiomba*). Et la réciprocité est requise (on passe souvent d'une famille à l'autre), faute de quoi la personne perd tout crédit auprès de ses proches, et ne pourra donc plus les solliciter.

La nécessité, l'importance et la nature de l'aide possible dépendent largement du niveau local des conditions de vie. Relevons en particulier les différences entre Beomalo et Ambazoa. Le premier *fokontany* est (relativement) plus prospère que le second. Il y a plus de liquidités disponibles, plus de produits stockés, plus de bétail, moins de ménages très vulnérables à toute difficulté. Et donc non seulement moins de ménages sollicitent l'aide de leurs proches, mais aussi cette aide s'obtient plus facilement. A Anjamavelo, c'est encore une fois le statut économique qui conditionne les modalités de l'aide. Du côté des agropasteurs, l'entraide s'observe d'abord dans l'activité agricole. Ceci explique que dans les associations locales suscitées par l'aide extérieure, tous les membres sont du même lignage. Ils s'entraidaient déjà avant, mais ils ont formalisé cette entraide dans le cadre d'une organisation de producteurs pour avoir accès à l'aide. Du côté des salariés du sisal, qui sont en moyenne plus pauvres et ont moins accès à l'aide que les agriculteurs, l'entraide est davantage individualisée, et plutôt en argent qu'en nature. Elle n'est pas formalisée dans des organisations locales. Au-delà des différences socio-économiques, l'aide se manifeste en particulier dans les cas de maladie<sup>20</sup> et de décès.

---

<sup>20</sup> L'aide interpersonnelle est ainsi mobilisée dans 69% des cas de maladie à Beomalo, 66% à Ambazoa et 38% à Anjamavelo.

**Tableau 16. Type d'aide et réciprocité entre alter et ego**

		La réciprocité: type de ressources apportées par ego à alter							Total
		Dons monétaires et en nature	Prêts monétaires et en nature	Autres dons ou prêts <sup>2</sup>	Aide immatérielle <sup>1</sup>	Travail	Autres services <sup>3</sup>	Pas de réciprocité	
<b>Type d'aide reçue par ego de la part d'alter</b>									
Dons monétaires et en nature	N	121	13	4	89	157	12	37	433
	%	48,4	9,92	14,81	43,2	29,51	40	16,59	30,95
		+	-		+			-	
Prêts monétaires et en nature	N	43	110	13	77	256	6	152	657
	%	-	+		-		-	+	
		17,2	83,97	48,15	37,38	48,12	20	68,16	46,96
Autres dons ou prêts <sup>2</sup>	N	10	1	8	6	37	1	13	76
	%		-	+					
		4	0,76	29,63	2,91	6,95	3,33	5,83	5,43
Aide immatérielle <sup>1</sup>	N	13	1	1	4	25	1	12	57
	%								
		5,2	0,76	3,7	1,94	4,7	3,33	5,38	4,07
Travail	N	63	6	1	30	57	10	9	176
	%	+	-					-	
		25,2	4,58	3,7	14,56	10,71	33,33	4,04	12,58
TOTAL	N	250	131	27	206	532	30	223	1399
	%	100	100	100	100	100	100	100	100

Notes: (1) L'aide immatérielle recouvre les conseils, le soutien psychologique et spirituel; (2) Les autres dons ou prêts concernent les dons et prêts d'animaux; (3) Les autres services recouvrent la garde d'enfants et les soins

+ (resp.-) signifie qu'il y a une attraction significative et positive (resp. négative) entre la ligne et la colonne considérée.

Source : Base de données MAPNET (Gondard-Delcroix et al., 2019), calcul des auteurs

On retrouve l'importance du rôle du frère de la femme (l'oncle maternel), qui est concerné au premier chef. L'oncle maternel est une personne très importante, plus que le mari. Il est donc attendu de lui qu'il aide en cas de maladie ou de décès, par des dons de nourriture, d'argent, de médicaments. En cas de maladie grave, on fait appel aussi à la famille, aux voisins, dans le cadre des cérémonies de guérisons (*bilo*). Autant de gens qu'il faut nourrir durant toute la cérémonie. Une cérémonie qui peut durer jusqu'à la guérison ou la mort, plusieurs jours voire plusieurs semaines. Parfois une quête est organisée auprès des participants (par le biais du système des enveloppes), mais, les dons apportés ne compensant que rarement les dépenses,

la personne peut sortir guérie mais ruinée<sup>21</sup>. On voit bien ici la limite d'un dispositif local de protection social, ici fondé sur l'accompagnement des malades, qui peut détériorer les conditions de vie du ménage bénéficiaire. Les modalités du don et du contre-don, de l'entraide réciproque, parce que tous ne connaissent pas les mêmes trajectoires et chocs, peuvent conduire certains ménages à s'appauvrir, d'autres à améliorer ou au moins maintenir leurs conditions de vie et leurs moyens d'existence.

**Tableau 17 : La dimension spatiale du réseau de sécurisation des conditions de vie**

		Même hameau	Même fokontany	Même commune	Même district	Au-delà du district, région, province	Total
Prêts monétaires ou nature	N	196	258	116	69	29	668
	%	29,3	38,6	17,4	10,3	4,3	100
		-	+	+	ns	-	
Dons monétaires ou nature	N	198	83	40	44	71	436
	%	45,4	19,0	9,2	10,1	16,3	100
		Ns	-	-	ns	+	
Autre don ou prêt	N	21	25	17	8	5	76
	%	27,6	32,9	22,4	10,5	6,6	100
		Ns	Ns	+	ns	Ns	
Travail	N	141	28	5	2	0	176
	%	80,1	15,9	2,8	1,1	0,0	100
		+	-	-	-	-	
Aide immatérielle	N	30	13	4	9	1	57
	%	52,6	22,8	7,0	15,8	1,8	100
		Ns	Ns	Ns	ns	Ns	
Total	N	586	407	182	132	106	1413

Notes: + (resp.-) signifie qu'il y a une attraction significative et positive (resp. négative) entre la ligne et la colonne considérée. La statistique considérée est le r ajustée de Pearson qui suit une loi normal centrée réduite.

Source : Base de données MAPNET (Gondard-Delcroix et al., 2019), calcul des auteurs

L'analyse de modalités de l'aide et de la réciprocité, telles qu'elles ressortent de l'enquête, vont dans le même sens (tableau 16). La structure de l'aide reçue et celle de l'aide apportée diffèrent fortement : si donc ces aides s'inscrivent dans une logique de don contre-don, elles ont un caractère dissymétrique marqué. D'une part car cette logique s'inscrit dans le temps et n'appelle pas un retour de nature semblable à ce qui a initialement été reçu, d'autre part car cela dépend des capacités socio-économiques des uns et des autres. Il n'est ainsi pas rare qu'une aide monétaire reçue se rembourse en aide en travail.

La dissymétrie est aussi liée à la dimension spatiale des aides reçues. Ainsi, croiser le type d'aide avec le lieu de résidence d'alter (tableau 17) montre que les transferts liés au *karama*,

<sup>21</sup> Il convient de préciser que s'ajoutent localement à ce dispositif les pratiques du christianisme évangélique, principalement faites de cérémonies d'exorcisme chez les malades. Talismans des *ombiasy* et influences chrétiennes coexistent au sein des ménages et des lignages.

certes minoritaires, sont toutefois bien présents, et peuvent constituer un apport essentiel pour les familles qui en bénéficient (sous forme de dons).

### **Compter sur les riches : la dépendance aux *Mpanarivo***

La tendance inégalitaire du SLPS s’observe évidemment bien plus encore dans les modalités dites verticales de l’aide. Lorsque l’entraide ne suffit pas pour faire face, il est possible de solliciter l’appui d’un ou une *Mpanarivo*, sans certitude toutefois : « Si on ne trouve personne pour emprunter de l’argent, on reste tranquille, on dort avec le ventre vide » (extrait du récit d’une femme de Beamalo, Mai 2019). Les *Mpanarivo* se distinguent des autres villageois par leur situation économique relativement favorable, se combinant généralement avec une place importante dans les hiérarchies lignagères, et un rôle central dans les relations avec le monde extérieur (administration, aide)<sup>22</sup> : L’une et les autres se renforcent mutuellement, dans le cadre du système local de protection sociale. Il est donc important d’avoir de bonnes relations avec un ou des *mpanarivo*, pour accroître sa capacité à faire face aux aléas. Cela est le cas pour 19% des personnes enquêtées (tableau 18).

**Tableau 18. Fonction sociale dans le réseau personnel de réponse aux chocs**

		Alter sans fonction sociale particulière	Au moins un alter a une fonction sociale élevée	Total
<i>Genre</i>				
Femme	N	263	55	318
	%	82,7	17,3	100
Homme	N	174	49	223
	%	78,0	22,0	100
<i>Activité principale</i>				
Activité non agricole	N	75	23	98
	%	76,5	23,5	100
Salariat agricole	N	43	11	54
	%	79,6	20,4	100
Exploitation agricole	N	319	70	389
	%	82,0	18,0	100
<i>Site</i>				
Anjamavelo	N	129	43	172
	%	75,0	25,0	100
Ambazoa	N	140	36	176
	%	79,6	20,5	100
Beamalo	N	168	25	193
	%	87,1	13,0	100
Total	N	437	104	541
	%	80,8	19,2	100

Note : lorsque l’individu est en lien avec des personnes dotées de fonctions sociale particulière (fonction officielle, traditionnelle, religieuse) on considère que cette relation occupe une fonction sociale élevée.

Source : Base de données MAPNET (Gondard-Delcroix et al., 2019), calcul des auteurs

<sup>22</sup> Des agents de santé communautaire, un ancien maire, une commerçante, le chef de l’union des pêcheurs, pour ne citer que quelques exemples.



L'appui du *Mpanarivo* ressort de relations de clientèle, de type patron-client, articulant protection et dépendance. Cet appui passe essentiellement par des prêts, de semences, de denrées, d'argent. La logique de ces prêts est usuraire. Deux exemples, saisis à Ambazoa, l'illustrent. Le prêt de graines de dolique, au moment des semis, se rembourse à 5 pour 1, au moment de la récolte, ce qui se justifie par la différence de prix entre le moment de la récolte (200 ar le kg) et celui de la soudure (1000 ar le kg). Les prêts en argent se remboursent généralement à un taux d'intérêt de 50% à 100% au bout d'un mois, ils sont souvent contractés par des personnes préparant une cérémonie, le remboursement devant se faire grâce aux dons reçus des invités, à la condition que ces dons suffisent. Si tel n'est pas le cas, le prêteur peut réclamer ce qui avait été convenu en garantie (terres, zébus, charrettes, etc.). Les plus vulnérables ont donc peu accès aux prêts en argent, à la fois car le *mpanarivo* peut douter de leur capacité de remboursement et parce qu'ils ne sollicitent pas de prêt, par peur de perdre leur faible capital, mis en garantie. Ils sont alors contraints de vendre leur force de travail ou, pour ceux qui ont les moyens minimum nécessaires pour cela, de partir en *karama*.

S'appuyant sur les données du tableau 16, le tableau 19 montre bien la prévalence des réciprocités asymétriques : ceux et celles qui font appel à leur réseau pour faire face aux chocs subis au cours des 12 derniers mois, semblent dominés par les personnes qui leur apportent les ressources nécessaires. On observe en outre que les formes de réciprocité dominées sont particulièrement marquées dans le cas des salariés agricoles, traduisant la vulnérabilité particulière de ces personnes, en particulier en zone sisalière. En l'absence de dispositif formel de protection sociale mis en œuvre par les entreprises sisalières, ces salariés sollicitent d'abord l'aide des contremaîtres, sous forme d'avances sur salaire, sans intérêt (encadré 8). Puis, ils peuvent se tourner vers un commerçant pour un emprunt en produits de première nécessité, remboursé avec intérêts au moment du paiement du salaire<sup>23</sup>. A Anjamahavelo, tous les *mpanarivo* sont des Tanjeke, ce qui illustre une nouvelle fois les inégalités socio-économiques entre Tanjeke et Tesomange. Enfin, il y a assez peu de remboursements en travail, limités à quelques cas particuliers. Tel celui, à Anjamahavelo, de Madame Claudine (encadré 9). Cette *mpanarivo* fait, en particulier, venir des migrants, leur prête de l'argent, un lopin, mais en retour ceux-ci sont tenus de travailler gratuitement dans ses champs.

#### **Encadré 9 : le recours aux *mpanarivo***

*Cet extrait du récit de vie d'un homme rencontré dans la fokontany d'Anjamahavelo, en mai 2019, met en évidence les difficultés induites par les emprunts contractés, et la difficulté, pour les plus pauvres au sein de la communauté, d'avoir d'autre recours que celui de l'endettement auprès des *mpanarivo*.*

J'ai une activité principale : la coupe de sisal. Je n'ai pas de terre à cultiver. Je fais aussi des petits boulots chez les gens qui ont de l'argent, pour qu'on puisse manger. Deux personnes me viennent en aide, Madame Claudine et Tafiantsoa. Par exemple, lors du décès de l'enfant de ma sœur, j'ai pris des chèvres, du riz avec Madame Claudine et j'ai travaillé chez elle pour la rembourser. Par exemple, la saison de culture de haricot va arriver, quand j'ai un problème je prends quelque chose avec elle et elle décide ce qu'elle veut que je fasse. D'habitude je travaille le champ ou arrose ses cultures, quand

---

<sup>23</sup> Il faut noter que, dans les trois *fokontany*, les *Mpanarivo* n'accordent pas que des prêts liés à des urgences, mais aussi parfois des prêts productifs. On retrouve alors une procédure proche de celle d'une banque formelle : il y a une petite négociation pour connaître le projet de la personne, estimer sa rentabilité, décider du moment du remboursement). Les liens lignagers et la confiance réciproque jouent ici un rôle d'autant plus important.

son motopompe fonctionne. Tafiantsoa est le chef de la coupe. Si je suis malade, personne ne va accepter de me prêter son argent, mais lui il accepte. Je paye des intérêts importants, je sais bien qu'il m'arnaque, mais je ne peux rien faire. Je n'ai pas le choix, je suis obligé parce que je dois affronter la vie ; même si on prend 1.000 Ar et qu'il me demande de rembourser 10.000 Ar, on accepte quand même parce qu'on veut vivre. Avant, j'étais membre d'une association. Mais elle était là surtout pour se cotiser pour acheter du gasoil, afin d'arroser les champs (motopompe). Mais moi je n'ai pas de terre, donc je n'avais pas intérêt à rester dans l'association. Si j'étais comme les autres, si j'avais un terrain, si j'avais un bœuf, tout ça m'aurait sauvé parce que on vit bien avec ça ici. Je ne peux pas louer une terre, c'est trop cher. Mais cela serait ma seule chance de quitter le colon.

**Tableau 19 : Prévalence des réciprocités sous domination**

Site	Réciprocité	Ttest
	<i>Activité principale</i>	
Anjamahavelo	Activité non agricole	-0,07 n.s
	<b>Salariat agricole</b>	<b>-0,34</b> +
	Exploitation agricole	-0,14 n.s
Ambazoa	<b>Activité non agricole</b>	<b>-0,49</b> +
	<b>Salariat agricole</b>	<b>-0,61</b> +
	Exploitation agricole	-0,35 n.s
Beomalo	Activité non agricole	-0,42 n.s
	Salariat agricole	-0,52 n.s
	Exploitation agricole	-0,39 n.s
	<i>Genre</i>	
Anjamahavelo	Femme	-0,15 n.s
	Homme	-0,20 n.s
Ambazoa	Femme	-0,37 n.s
	Homme	-0,42 n.s
Beomalo	Femme	-0,38 n.s
	Homme	-0,42 n.s
Total	Femme	-0,30 n.s
	Homme	-0,36 n.s

Note : La variable de réciprocité asymétrique doit être comprise de la manière suivante. Lorsque la statistique est négative, elle signifie que le réseau individuel est principalement caractérisé par des relations de réciprocité asymétriques sous domination (ego est dominé par alter). Lorsqu'elle est positive, le réseau de l'individu est caractérisé par des relations dans lesquelles il est dans une position de domination. Il y a relation de réciprocité sous domination lorsqu'en échange du don ou prêt d'une ressource, l'individu transmet une aide physique.<sup>24</sup>.

<sup>24</sup> Ainsi, le codage de la variable réciprocité repose sur les informations relatives aux échanges de ressources entre égo et alter. Nous nous appuyons ici sur les informations présentées dans le tableau 16. Ces informations nous décrivent le type d'aide reçu par égo (provenant de ses alters) mais également l'échange inverse, c'est-à-dire la forme de l'aide apportée par égo à ses alters. Ainsi, lorsqu'un individu transmet une aide physique en échange d'une autre ressource, nous considérons que ce dernier est sous domination. Lorsque les deux individus s'échangent le même type de ressource, nous considérons que la relation est réciproque. Enfin, il existe d'autres formes de relations que celles que nous venons de décrire et qui ne peuvent être caractérisées par notre variable. Premièrement, l'absence de réciprocité, c'est-à-dire qu'égo n'a pas aidé son alter en échange de la ressource transmise (15 % de l'ensemble des relations interpersonnelles). Deuxièmement, il s'agit des échanges de ressources différents que ceux caractérisés dans les trois schémas que nous venons d'exposer (domination alter, domination égo, réciprocité). Ainsi, environ 25 % des relations ne peuvent être qualifiées par la variable (Alter 1 : 74 % des relations qualifiées, Alter 2 : 72 % des relations qualifiées et Alter 3 : 74 % des relations qualifiées). Chaque relation d'ego est codée -1 si ego est dominé par alter, 1 si ego domine alter et 0 s'il y a réciprocité. La variable de réciprocité asymétrique correspond à la somme du codage pour chaque relation interpersonnelles

## 4.2. Les dispositifs de protection sociale issus de l'aide

A ces modalités endogènes de protection sociale s'ajoutent des modalités liées à l'intégration des *fokontany* dans le système de l'aide. Ces modalités sont de deux ordres : l'action de certaines des organisations locales suscitées par l'aide, et des projets de protection sociale proprement dit, via des distributions alimentaires ou des programmes de transfert monétaire. Il est alors nécessaire de comprendre l'articulation des ces différents dispositifs, endogènes, suscités, exogènes.

### *Les dynamiques collectives suscitées : le rôle des tontines*

Il ne s'agit pas ici d'étudier l'ensemble des activités des organisations locales, mais de comprendre comment elles peuvent contribuer aux dynamiques de sécurisation des conditions de vie, et partant, intégrer le système local de protection sociale. Le tableau 20 synthétise les principales modalités de l'aide apportées par ces organisations à leurs membres, d'après l'enquête.

**Tableau 20 : Les ressources issues des organisations pour faire face aux chocs**

		Conseil	Coup de main	Dons animaux, aliments, médicaments	Dons d'argent	Prêts ou dons de matériel	Prêts d'argent	Total
Anjamahavelo	N	2	1	3	21	27	43	97
	%	2,1	1,0	3,1	21,7	27,8	44,3	100
Ambazoa	N	16	4	3	7	68	2	100
	%	16,0	4,0	3,0	7,0	68,0	2,0	100
Beamalo	N	0	7	1	1	25	9	43
	%	0,0	16,3	2,3	2,3	58,1	20,9	100
Total	N	18	12	7	29	120	54	240
	%	7.50	5.00	2.92	12.08	50.00	22.50	100

Note : le tableau nous renseigne sur la principale solution apportée aux 240 individus en lien avec des organisations.

Source : Base de données MAPNET (Gondard-Delcroix et al., 2019), calcul des auteurs

Les deux modes principaux d'aide de la part des organisations sont les prêts et dons de matériel (50% des ressources fournies par ces organisations), les prêts d'argent (22,5% des ressources) et les dons d'argent (12,08%). Cela reflète le fait que les types d'organisation les plus présentes sont des associations de producteur, les tontines, et celles qui sont adossées au programmes de transferts monétaires. Nous avons précédemment évoqué la formalisation des dispositifs d'entraide agricole dans le cadre de groupements de producteurs opportunément créés pour satisfaire les intervenants extérieurs et en capter l'appui. Au-delà

d'ego. Afin de neutraliser un potentiel effet taille, nous avons corrigé le score de réciprocité par le nombre d'alters cités dans le réseau personnel d'ego. Ainsi, la variable est comprise entre -1 (ego est dominé dans toutes ses relations interpersonnelles d'aide) et +1 (ego domine toutes ses relations interpersonnelles d'aide). ; (2) + signifie que le test de différences de moyennes est significatif et positif; - signifie que le test de différences de moyennes est significatif et négatif; ns. Test de différence de moyennes non significatif

de cette entraide agricole, la contribution des dynamiques collectives suscitées au SLPS passe donc pour l'essentiel par le canal de la microfinance.

Il n'y avait et il n'y a que très peu de tontines (*siko*) en dehors des interventions extérieures. Dans la région, il y a quelques tontines pratiquées entre personnes de même activité professionnelle, telles les femmes qui tiennent des friperies, des pêcheurs, des enseignants etc. A Beamalo, il n'y a aucune tontine connue, ni informelle ni formelle, mais les ménages ont accès au *Fivoy*, on l'a dit. Si cette institution de microfinance a pour objectif d'accompagner des dynamiques productives et des logiques de petite accumulation, certains utilisent le prêt du *Fivoy* pour faire face aux difficultés, sans le dire clairement. A Ambazoa 2, il y a une tontine de « mères leaders » et une autre dans le groupement des pêcheurs. On voit ainsi que ces collectifs regroupent des personnes d'abord disposant de moyens financiers relativement conséquents, et qu'ils ne concernent pas les plus vulnérables, disposant d'une capacité à cotiser bien trop faible.

Il est difficile d'obtenir des informations précises sur ces collectifs, les membres souhaitant demeurer discrets sur les activités de la tontine. Cette discrétion n'est plus de mise dans le cas des tontines suscitées par l'appui, telles les *Village Loans and Savings Associations* (VSLA) que l'on trouve à Anjamahavelo. Il s'agit de tontines dites améliorées, aux modalités de fonctionnement à la fois très standardisées et très formalisées, promues par l'ONG Care (une référence). Ces VLSA ont une double fonction, productive (rôle usuel de la tontine) et de protection sociale (rôle d'une caisse de solidarité), permettant aux membres à la fois de financer des projets ou des achats et de mieux faire face aux chocs personnels. Lors de l'enquête, 48% des personnes interrogées disent ainsi avoir fait appel à la tontine dont elles sont membres pour faire face à un choc. La première VSLA (Tohanaina) a été créée, sous l'impulsion de cette ONG, en 2016. Odile, une *Mpanarivo* Tanjeke (fille de Claudine) a été formée par l'ONG. Elle a par la suite initié et appuyé toutes les VSLA, dont elle contrôle désormais les réunions. On ne trouve des VSLA que dans les quartiers des Tanjeke, pas dans ceux des Tesomange, les salariés du sisal<sup>25</sup>. De nouveau, on observe comment les inégalités se cumulent et s'auto-entretiennent, celles des situations économiques d'une part, celles de l'accès à l'appui de l'autre.

### ***Les limites du 'Cash Transfer'***

Il y a eu, dans les trois *fokontany*, lors de chaque épisode de kéré, des distributions alimentaires, puis de semences. Mais parler de protection sociale dans le Sud malgache, c'est surtout envisager des programmes de transfert monétaire. En cela, cette région ne fait pas exception, c'est bien un engouement pour le *cash transfer* (CT) qui s'observe partout dans les politiques de lutte contre la pauvreté et les stratégies de relèvement post-désastre (Garcia and Moore, 2012). Deux *fokontany* sur les trois étudiés ici ont fait l'objet de ce type de

---

<sup>25</sup> Il y a une association de femmes en quartier Tesomange, *Tsara fivotse*, présidée la *mpanarivo* Tanjeke Rosine (qui a épousé un Tesomange). Mais elle demeure isolée et sans grands moyens, sans appui extérieur.

programmes. Ambahita en a été exclu, jugé trop prospère<sup>26</sup>. Ce que nous observons dans les deux autres *fokontany* est emblématique des limites de ces dispositifs.

Faisons un focus sur le cas d'Ambazoa 2. Le *cash transfer* y est porté par le Fond d'Intervention pour le Développement<sup>27</sup>, en trois dispositifs voulus complémentaires. En premier lieu, le « fonds de redressement » vise, en un versement relativement conséquent, 180 000 ar<sup>28</sup>, à susciter de petites capitalisations sur pattes (achat de deux chèvres, par exemple). Il s'agit d'un transfert d'actifs, appelé à être remboursé, grâce au cheptel ainsi initié. En deuxième lieu, le « transfert monétaire non conditionnel », appelé *fiavota*, consiste en un versement bimensuel de 30 000 ar aux familles bénéficiaires, plus précisément aux femmes bénéficiaires. Ce *fiavota* est complété par le « transfert monétaire pour le développement humain » (TMDH), pour les familles bénéficiaires scolarisant leurs enfants (10 000 ar par mois et par enfant, dans la limite de 20 000 ar), sous-tendu par l'objectif d'une moindre transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Appui à une petite capitalisation, allocation non conditionnelle, complément lié à la scolarité, ciblage spécifique des femmes vulnérables, nous retrouvons là des modalités très courantes des dispositifs de CT.

Dans ce *fokontany*, 112 bénéficiaires ont été retenus pour le *fiavota*, en vertu d'un critère à la fois simple et problématique : ce sont des ménages qui font l'objet d'un suivi par l'Office Régional de Nutrition, et dont au moins l'un des enfants présente des signes de malnutrition. Ce critère peut toutefois être assez aisément détourné (par des « prêts » d'enfants par exemple), et permet à des familles en relativement bonne situation de faire partie des bénéficiaires. Il n'y a donc aucune certitude que ce soit bien les plus vulnérables qui bénéficient du *fiavota*. Les modalités de ce ciblage provoquent tensions et rancœurs, mais cela ne se dénonce pas : la peur de s'opposer aux autres villageois, en particulier aux notables ; des arrangements locaux de redistribution partielle au sein des lignages, comme cela se fait très souvent en suite aux distributions de vivres par le Programme Alimentaire Mondial (on appelle cela *zara potika*) ; et surtout la volonté de toujours montrer l'image d'une communauté soudée au bailleur, afin de le retenir. Et ceux et celles qui, actuellement, ne sont pas bénéficiaires espèrent bien l'être un jour.

Une fois les bénéficiaires identifiés, la mécanique de l'allocation des fonds se met en branle. On trouve, outre le bailleur FID, quatre acteurs : une organisation de la société civile (OSC) locale en charge d'organiser le transfert ; au niveau des *fokontany* bénéficiaires, un comité de protection sociale et un comité de gestion des plaintes ; et enfin un opérateur de téléphonie mobile assurant les transferts via les portables des bénéficiaires. Cette configuration, usuelle dans le monde du CT, n'empêche pas les dysfonctionnements et les détournements, aux différents niveaux : celui de société de téléphonie mobile, celui de l'OSC prestataire, et même celui des comités locaux. Ces comités regroupent surtout les notables qui, d'une part, tentent

---

<sup>26</sup> On voit là une première limite de ces programmes : celle de l'arbitraire perçu dans la sélection des communes bénéficiaires, et au sein de ces communes, des *fokontany* bénéficiaires. Ainsi, seuls 4 des 20 *fokontany* de la commune d'Ambazoa ont été intégrés au dispositifs. Bien plus que des indicateurs objectivés de vulnérabilité, la présence de personnes importantes dans les *fokontany* retenus et leur capacité à influencer sur le ciblage semblent avoir constitué des critères majeurs de ciblage.

<sup>27</sup> FID, instance nationale chargée de mettre en œuvre les programmes financés par les bailleurs internationaux.

<sup>28</sup> Le salaire minimum mensuel est fixé, en 2019, à 200 000 Ariary.

parfois de capter leur part de la manne, et d'autre part, ont intérêt à ce que tout, de l'extérieur, semble bien se passer. En résumé, il semble que tous les maillons du système tentent de prendre leur part, ce qui implique à la fois de moindres versements aux bénéficiaires réellement vulnérables, d'autre part la nécessité de procédures à la fois coûteuses et incertaines de contrôle.

La complexité est une autre réalité qui ressort de l'observation de ce système de CT. Les trois mécanismes qui se combinent, sur des temporalités différentes, rendent le système et ses règles peu compréhensibles pour les bénéficiaires. L'arbitraire est donc à la fois réel, on l'a dit, mais aussi perçu par des personnes souvent analphabètes, à qui l'on remet des fiches de suivi sans grand sens pour elles, et qui peinent à comprendre les variations des versements d'une échéance à l'autre. De plus, ces échéances sont irrégulières, obligeant certains bénéficiaires à s'endetter auprès d'un usurier (souvent un notable), face à une dépense urgente et dans l'attente du versement du *fiavota*.

Il faut enfin aborder la question de l'impact du système pour les bénéficiaires. Le *fiavota* et son complément scolaire permettent l'octroi de quelques dizaines de milliers d'Ariary, tous les deux mois, ce qui peut effectivement contribuer à certaines dépenses (santé, obligations sociales, petits biens manufacturés), mais face à une dépense importante, le recours à l'aide des proches ou à défaut aux services de l'usurier demeure nécessaire. Quant au fond de redressement, il ne permet pas à tous les ménages bénéficiaires d'initier une réelle dynamique de capitalisation. Les plus vulnérables sont souvent contraints de revendre les deux chèvres acquises grâce aux 180 000 ar, pour faire face à des dépenses urgentes, ou celles-ci meurent, faute de soins appropriés. Or pour pouvoir bénéficier de la prochaine tranche du fond, il est exigé de démontrer que l'on a bien eu un comportement « responsable ». On voit alors certains ménages pauvres s'endetter auprès de l'usurier afin de racheter deux chèvres et ainsi présenter une bonne image au bailleur. Paradoxal effet d'un système pensé pour sortir les pauvres de ce type de cercle vicieux. Enfin, l'impact sur l'autonomisation des femmes, qui est recherché par ce ciblage féminin du *fiavota*, est peu évident, les maris gardant généralement le contrôle sur le revenu du ménage, d'où qu'il vienne.

A Ambazoa comme à Beamalo, La balance des bénéfices et des coûts de ce dispositif est donc peu favorable. D'un côté, un impact réel mais faible sur les conditions de vie des bénéficiaires, davantage que sur leurs capacités d'accumulation. De l'autre, une grande complexité, un arbitraire réel et/ou ressenti, et des coûts élevés de fonctionnement et de contrôle. « Modèle voyageur » (Olivier de Sardan & Piccoli, 2018) du monde de l'aide, le « *cash transfer* » peine donc, dans les deux *fokontany* où il est mis en œuvre, à atteindre des objectifs de sécurisation des conditions de vie des ménages les plus vulnérables. Plus encore, il tend à accroître les inégalités locales préexistantes<sup>29</sup>, et provoque des tensions au sein des *fokontany*, entre bénéficiaires et non bénéficiaires.

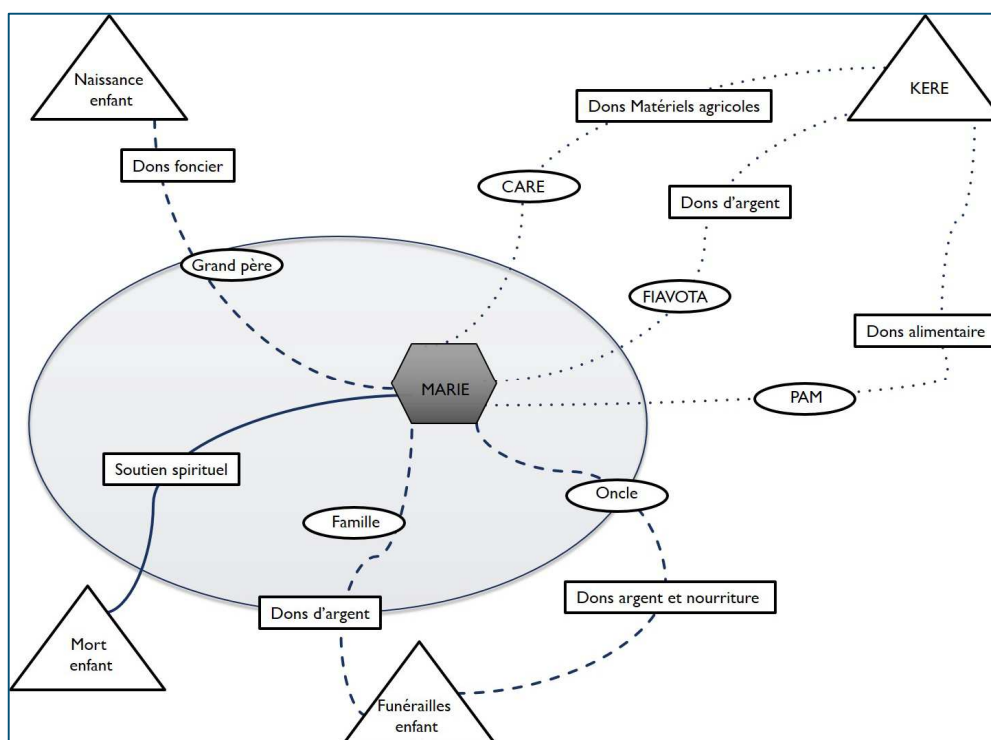
---

<sup>29</sup> Ceci est encore plus prononcé à Anjamahavelo, où les lignages Tanjenke captent la totalité du cash transfert, sous le contrôle de la famille dominante. Les Tesomange ne parviennent pas à bousculer cette captation, même si l'élection en 2019 d'un Tesomange à la présidence du *fokontany* va peut-être changer la donne.

## Conclusion

L'objectif de l'étude était d'établir la portée de la notion du système local de protection sociale pour analyser les pratiques de protection sociales locales et interroger leurs conditions d'accès, dans le pays Tandroy, région particulièrement vulnérable du Sud de Madagascar. Au final, il en ressort trois points principaux, d'ordre conceptuel, méthodologique et analytique, ainsi que quelques perspectives pour de futures recherches.

**Figure 4: Visualisation d'un réseau de sécurisation des conditions de vie**



Notes : Dans les triangles, les chocs ; dans les ovales, les personnes ou organisations qui ont aidé lors du choc ; dans les rectangles, les modalités prises par cette aide.

Source : Auteurs

### 1. La portée analytique de la notion de SLPS

Nous avons proposé la notion de système local de protection sociale, qui produit et régule les mécanismes formels et informels de protection sociales accessibles au niveau local. Il est caractérisé par une double intégration, à la fois dans le système national de protection sociale et dans le système socio-écologique local qui implique d'une part que le système local de protection social peut varier d'une localité à l'autre, au gré des acteurs en présence, des normes sociales et des trajectoires locales et, d'autre part, la présence au sein du SLPS d'asymétries socioéconomiques et de pouvoir produites par le jeu social local.

Afin de cerner les pratiques socialisées de protection non seulement formelles mais aussi informelles, nous avons mobilisé l'approche des réseaux bimodaux, issue de l'analyse des réseaux sociaux, afin d'identifier l'ensemble des médiations socialisées d'accès aux ressources de protection, à la fois interpersonnelles et organisationnelles. Cette approche peut être illustrée par la figure 4, qui synthétise le réseau bimodal d'une femme, Marie, tel qu'il ressort

du questionnaire et de l'entretien menés à Beamalo en mai 2019. Ainsi défini et étudié, le SLPS constitue donc un cadre d'analyse complet et opératoire des dynamiques de la protection sociale, à même de constituer un outil d'aide à la décision, dans le cadre de la programmation de l'appui aux populations de cette région Tandroy.

## **2. La pertinence d'un design mixte de production de données**

Pour étudier les SPLS de cette région, nous mobilisons des données originales, combinant les échelles d'observation (diagnostics systémique, enquêtes-ménages et récits de vie), mixant les méthodes qualitatives et quantitatives, et contenant un module spécifique pour capter le réseau bimodal de protection des conditions de vie.

La combinaison de ces différents outils de production de données est certes exigeante, croisant les apports de différentes disciplines (économie, socio-anthropologie, analyse systémique). Mais en retour, elle nous permet de caractériser finement les systèmes étudiés, afin de comprendre le contexte dans lequel se structurent les pratiques locales de protection sociale. Cela nous permet en particulier de montrer que, loin de l'image d'une région Tandroy repliée sur elle-même, les *fokontany* étudiés sont des systèmes socio-écologiques ouverts, caractérisés par une ouverture économique et une intégration via l'aide, qu'elle soit privée (*karama*) ou liée à l'appui de l'urgence et du développement. De plus, ces systèmes sont dynamiques, notamment en termes de régulation sociale. Ainsi, la place des cérémonies, qui reste importante, fait l'objet de transformations contemporaines (notamment liées à la crise du zébu et à la christianisation croissante de la région). Cette régulation locale est hybride, associant les structures sociales héritées (clans, lignages) et des modes de gouvernement imposés par l'Etat. En outre, les systèmes considérés sont particulièrement vulnérables : le climat est peu favorable, les ressources foncières s'amenuisent, les chocs multiples (à la fois climatiques, économiques et sociaux) expliquant que les trajectoires de déclin ou de stagnation dominent largement (récits de vie). Ainsi les *fokontany* sont marqués par une pauvreté quasi généralisée qui ne parvient pas à masquer les inégalités socio-économiques, liées à l'histoire de peuplement qui influence largement le statut social des clans et lignages. Deux catégories apparaissent particulièrement vulnérables : les femmes et les ouvriers du sisal.

## **3. Les ambivalences des SLPS**

Ces caractéristiques des systèmes socio-écologiques locaux influencent les mécanismes de protection sociale accessibles aux populations des *fokontany*. Les pratiques mises en place pour faire face à l'adversité se partagent de façon à peu près équilibrée entre pratiques individuelles et pratiques interpersonnelles. Les pratiques collectives restent marginales en termes d'effectifs mais leur rôle n'en est pas moins très important. On remarque que les personnes combinent les différents types de pratiques pour pouvoir faire face aux multiples chocs subis. Les pratiques individuelles (désépargne, désaccumulation, migration), nécessaires pour faire face aux chocs covariants, sont complétées par les pratiques socialisées. Les pratiques interpersonnelles horizontales (recevoir de l'aide dans une relation réciproque entre personnes qui se ressemblent) souvent dispensées en nature ou sous forme de soutien moral. Elles atteignent toutefois vite leurs limites dans un contexte de grande vulnérabilité, où les chocs covariants sont très prégnants, et de grande pauvreté, où les amis, familles, et voisins, sont souvent eux-mêmes en difficulté. Les liens avec des relations éloignées



géographiquement (*karama*), économiquement (*mpanarivo*) ou socialement (personne ayant un statut social élevé, ou organisation) apparaissent comme nécessaires. Elles permettent d'apporter des ressources complémentaires (conseils, aide monétaire, prêt de matériel technique, de denrées) à celles drainées par le réseau de relations horizontales. Toutefois ces relations ne sont pas à la portée de tous (les plus pauvres ne peuvent partir en *karama*, on leur consent moins facilement une aide monétaire, ils ont moins accès à l'aide extérieure). De plus ces relations asymétriques sont potentiellement coûteuses dans la mesure où elles entretiennent des liens de dépendance durables favorisant la reproduction socio-économique. C'est là un enseignement majeur de cette étude : l'ambivalence des SLPS qui, s'ils protègent, peuvent aussi enfermer.

#### **4. Les perspectives de recherche**

Tout ceci nécessiterait d'être confirmé, nuancé, approfondi, tant dans le temps que dans l'espace. Dans le temps, cela nécessiterait d'intégrer ce cadre d'analyse des SLPS dans un dispositif d'observatoires, induisant des passages réguliers, afin de saisir les dynamiques à l'œuvre, évaluer les impacts de l'aide, et de pouvoir opérationnaliser la notion de résilience, souvent mobilisée par les bailleurs, à Madagascar comme ailleurs. Alors que sévit, en 2020-2021, dans une grande partie du Sud malgache, une sécheresse décrite par beaucoup comme la pire depuis des décennies, on comprend l'intérêt que pourrait avoir un tel suivi, dans la durée. Dans l'espace, cela impliquerait de mobiliser ce cadre d'analyse sur d'autres terrains, tantôt dans le Grand Sud, tantôt dans d'autres régions de Madagascar. Il s'agirait alors de mettre en évidence les similarités et singularités des SLPS dans des systèmes socio-écologiques représentatifs des diversités (agroclimatiques, économiques, socio-anthropologiques) malgaches.

## **Bibliographie**

Archambaud, L. (2018). Les dynamiques collectives en contexte post-conflit. Réflexion sur une résilience socialement soutenable, Thèse de doctorat en économie, sous la direction de Benoît Lallau, Université de Lille

Berrou J.-P., Piveteau A., Deguilhem A., Gondard-Delcroix C et Delpy L. (2020), *Qui pilote si personne ne gouverne ? La politique publique de protection sociale à Madagascar au prisme de l'analyse des réseaux sociaux*, Rapport, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/LADYSS/hal-02918286v1>

Bidart, C., Degenne, A., & Grossetti, M. (2011). *La vie en réseau. Dynamique des relations sociales*, Paris : PUF, collection « Le lien social ».

Bidou, J.-E. et Droy, I. (2009), « Décrire la construction temporelle des vulnérabilités : observatoires ruraux et analyse historique des moyens d'existence dans le sud malgache » in Peltier A., Beccera S. (eds.), *Risques et environnement : recherches interdisciplinaires sur la vulnérabilité des sociétés*, Paris : l'Harmattan, 155-170..

- Bidou, J.-E. et Droy, I. (2007), Pauvreté et vulnérabilité alimentaire dans le Sud de Madagascar : les apports d'une approche diachronique sur un panel de ménages, *Mondes en développement*, n°140, 45-64.
- Bilecen B. and Barglowski K. (2015), On the Assemblages of Informal and Formal Transnational Social Protection, *Population, Space and Place*, 21: 203–214 (2015).
- Borgatti, S. P., & Everett, M. G. (1997). Network analysis of 2-mode data. *Social Networks*, 19(3), 243-269.
- Borgatti, S., Everett, M., & Johnson, J. (2013). *Analyzing Social Networks*. Los Angeles: SAGE Publications.
- Bouquet E., Anseeuw W. et Burnod, P. (2016), La formalisation des droits fonciers en discours. Une comparaison des registres de justification en Afrique du Sud, au Mexique et à Madagascar, *Économie rurale*, 2016/3-4 (n° 353-354), p. 95-101.
- Bourdieu P. (2017) *Anthropologie Economique. Cours au Collège de France 1992-1993*. Le Seuil et Raisons d'Agir, Paris.
- Carter et Barret, 2013, The Economics of Poverty Traps and Persistent Poverty: Empirical and Policy Implications, *The Journal of Development Studies*, 49(7), 976-990.
- Chambers, R. et Conway, G. R., 1992, *Sustainable rural livelihood: practical concept for the 21st century*, Discussion Paper, n°296, Institute of Development Studies (IDS), Royaume-Uni.
- Crossley, N., Bellotti, E., Edwards, G., Everett, M., Koskinene, J., Tranmer, M. (2015). *Social Network Analysis for Ego-nets*, New-York:Sage publications.
- Darbon D., Galibert D., Gondard-Delcroix C., Tinturier Z., "Madagascar: L'Etat néo-patrimonial absorbe-t-il les politiques publiques?", dans Darbon D., Schlimmer S. et Proveni O. (eds.), *Fabriquer des politiques publiques en Afrique: l'Etat néo-patrimonial absorbe-t-il les politiques publiques?* Rapport d'expertise. Agence Française pour le Développement (AFD), p. 245-294.
- Defos du Rau Jean (1954). Le sisal dans le Sud malgache : Les plantations de la vallée du Mandrare, *Cahiers d'outre-mer*, N° 25, Janvier-mars, p. 51-83.
- Degenne, A., & Grossetti, M. (2011). *La vie en réseau. Dynamique des relations sociales*, Paris : PUF, coll. « Le lien social ».
- Delpy L. et Gondard-Delcroix, C., 2020, Articuler protection sociale formelle et informelle en Afrique sub-saharienne, *Revue Grain de sel – Inter-réseaux développement rural*, n°79 : 28-29, <http://www.inter-reseaux.org/publications/revue-grain-de-sel>.
- Dercon, S., 2005, « Risk, insurance and poverty: a review », dans Dercon, S. (ed.), *Insurance against poverty*, United Nation University-World Institute for Developments Economic Research (UNUWider), Finlande, pp 9-37.
- Devereux S. (2003), *Conceptualizing destitution*, IDS Working Paper 216, Institut of Development Studies, Brighton, UK.
- Devereux, S., & Getu, M. (2013). *Informal and Formal Social Protection Systems in Sub-Saharan Africa*.
- Elsworth L. (1989). *Mutual insurance and non-Market transactions among farmers in Burkina-Faso*, Ph.D Thesis, University of Winsconsin.

- Esping-Andersen G., (1990), *Les trois mondes de l'Etat Providence*, Paris: Presses universitaires de France.
- Fafchamps M. (1992). Solidarity Networks in Preindustrial Societies: Rational Peasants with a Moral Economy, *Economic Development and Cultural Change* , 41(1), pp. 147-174.
- Fauroux E. (1997). L'intervention publique dans le Centre Ouest de Madagascar. Brève histoire d'une longue série d'échecs, in Barré, J.-F. (ed.), *Regards interdisciplinaires sur les politiques de développement*, Paris : L'Harmattan, pp. 201-228.
- Fauroux E. (2002). *Comprendre une société rurale : une méthode d'enquête anthropologique appliquée à l'Ouest malgache*, Etudes et travaux, Paris, GRET.
- Garcia, M. and Moore C. (2012). *The Cash Dividend. The Rise of Cash Transfer Programs in Sub-Saharan Africa*, Washington, The World Bank.
- Gondard-Delcroix, C., Randriamanampisoa H., Lazamanana P., Andrianjakatina A. (2019). *Diversity of social protection forms in Madagascar A multi-scalar and multi-actor approach*, Cahiers du GRETHA, Université de Bordeaux, n°2019-11.
- Gondard-Delcroix C., Lallau B., Archambaud L., Deguilhem T., Delpy L., Rasolofo P., Andrianaivo C. M., Rebara F., Resambany A., Droy I., Berrou J.-P., Piveteau A. (2019), *Mapping social networks and community strategies for risk management in the South of Madagascar*, Rapport d'expertise. Banque mondiale.
- Granovetter, M. (1985). Economic action and social structure: The problem of embeddedness. *American Journal of Sociology*, 91(3), 481-510.
- Hébert J.-C. (1958) *La parenté à plaisanterie à Madagascar*, Bulletin de Madagascar VIII/142, p. 175-216.
- Hickey, S., & Bukenya, B. (2016). *The politics of promoting social cash transfers in Uganda*. ESID Working paper n°69.
- Hickey S., Lavers T., Nino-Zarasúa M. et Seeckings J. (eds.), 2018, The politics of social protection in Eastern and Southern Africa, UNU-Wider Studies in Development Economics.
- Lallau B. (2017), In search of the resilient Sahelian. Reflections on a fashionable notion, *World Food Policy*, Vol.3, No.2 / Vol.4, No.1, Fall 2016 / Spring 2017, p. 127-145.
- Lallau B. et Archambaud L., dir. (2018) Observer les crises et les résiliences en République Centrafricaine. Manuel à destination des évaluateurs humanitaires, Version 1, Projet CPDA-RCA, Université de Lille, Avril, 91 p.
- Lautier, B. (2013). Universalisation de la protection sociale et protection des plus vulnérables. In *Revue Tiers Monde* (Vol. 214). <https://doi.org/10.3917/rtm.214.0187>
- Lavers, T., & Hickey, S. (2016). Conceptualising the politics of social protection expansion in low income countries: The intersection of transnational ideas and domestic politics. *International Journal of Social Welfare*, 25(4), 388–398. <https://doi.org/10.1111/ijsw.12210>
- Mathevet R., Bousquet F. (2014). *Résilience et environnement. Penser les changements socio-écologiques*, Buchet-Chastel.
- Merrien, F.X. (2013), « La protection sociale comme politique de développement : un nouveau programme d'action international », *Revue internationale de politique de développement*, vol 4, n°2, p. 68-88.

- Moizo B. (2008) Déforestation et dynamiques migratoires à Madagascar. In Gillon Y., Chaboud C., Boutrais J. Mullon C. (eds.) *Du bon usage des ressources renouvelables*, Paris : éditions IRD, p. 169-182.
- Morduch, J. (1999), « Between the market and state: can informal insurance patch the safety net? », *World Bank Research Observer*, vol 14 (2), pp 187-207.
- Obrist B., Pfeiffer C., Henley R. (2010). Multi-layered social resilience: A new approach in mitigation research. *Progress in Development Studies*, 10(4), 283–293.
- Olivier de Sardan, J.P. (2008) La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique, Louvain-La-Neuve : Academia-Bruylant.
- Olivier de Sardan J.P. (1993), Le développement comme champ politique local, *Bulletin de l'APAD*, Numéro 6.
- Olivier de Sardan J.P., Piccoli E. (2018), Cash Transfers and the Revenge of Contexts. An Introduction, in Olivier de Sardan J.P., Piccoli E., dir., *Cash Transfers in Context. An Anthropological Perspective*, New-York, Berghahn Press, p.1-27.
- Ottino (1998). *Les champs de l'ancestralité à Madagascar. Parenté, alliance et patrimoine*, Paris : Karthala/IRD.
- Platteau J.P. (1991). Traditional Systems of Social Security and Hunger Insurance: Past Achievements and Modern Challenges, in Ahmad E., Drèze J., Hills J. and Sen A. *Social Security in Developing Countries*, Published to Oxford Scholarship Online: September 2011, DOI: 10.1093/acprof:oso/9780198233008.001.0001
- Platteau J.P. (1997). Mutual insurance as an elusive concept in traditional rural communities, *The Journal of Development Studies*, 33:6, 764-796.
- Polanyi, K. (1944). *The Great Transformation*. Foreword by Robert M. MacIver. New York: Farrar & Rinehart.
- Roberts, J. M. (2000). Correspondence analysis of two-mode network data. *Social Networks*, 22(1), 65-72.
- Small, M.L., Gose, L.E. (2020), How Do Low-Income People Form Survival Networks? Routine Organizations as Brokers. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 689(1), 89–109. <https://doi.org/10.1177/0002716220915431>
- Stavropoulou M. Holmes R. et N. Jones (2017), « Harnessing informal institutions to strengthen social protection for the rural poor », *Global food security*, n°12, pp.73-79.
- Turner B.L., Kasperson R.E., Matson P.A., McCarthy J.J., Corell R.W., Christensen L. (2003). A framework for vulnerability analysis in sustainability science, *PNAS*, 100(14), 8074-8079.
- UNICEF (2011). *Le Sud, Cimetière de projets ?*, document de synthèse préliminaire, miméo : <https://www.etudier.com/dissertations/Le-Sud-Cimeti%C3%A8re-De-Projet/52306538.html>.
- Verpoorten R. et G. Verschraegen (2010), « Formal and informal social protection in Sub-Saharan Africa: a complex welfare mix to reduce poverty and inequality », in Sutter C. (ed.), *Inequality beyond globalization: Economic changes, global transformations and the dynamics of inequality*, Berlin: Lit Verlag, p. 311-334.
- Walker B.H., Holling C.S., Carpenter S.R., Kinzig A.P. (2004). Resilience, adaptability and transformability in social-ecological systems, *Ecology and Society* 9(2).

Wood G. (2003). Staying Secure, Staying Poor: The Faustian Bargain, *World Development* 31(3), 455-471.

Wood, G. et I. Gough (2006), « A Comparative Welfare Regime Approach to Global Social Policy », *World Development*, vol. 34, p. 1696–1712.

World Bank (2020) *Aspire : the Atlas of Social Protection Indicators of Resilience and Equity*, <https://www.worldbank.org/en/data/datatopics/aspire>